





Liberté Égalité Fraternité

Notice méthodologique pour le calcul du coût environnemental

Affichage du coût environnemental des vêtements

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
V1.0	01/10/2025	Mise en application du décret n° 2025-957

Affaire suivie par

Pascal DAGRAS - SEVS - CGDD

Courriel: Pascal.Dagras@developpement-durable.gouv.fr

Maurine Poirier - ADEME

Courriel: maurine.poirier@ademe.fr

Rédacteur

Maurine POIRIER - ADEME

Camille MARTIN - SEVS-CGDD

Relecteur

Vincent COLOMB - Ademe

Pascal DAGRAS - SEVS-CGDD

SOMMAIRE

01	INTRODUCTION	5
I.	HISTORIQUE	5
II.	COUT ENVIRONNEMENTAL	5
III.	AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL	6
IV.	COMMENT LIRE CE DOCUMENT ?	7
02	PRINCIPES DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE	8
03	COMPLEMENTS HORS ANALYSE DE CYCLE DE VIE	10
I.	COMPLEMENT EXPORT HORS EUROPE	10
II.	COMPLEMENT EMISSION DE MICROFIBRES	11
04	PERIMETRE	14
I.	Types de produit (ou categories)	14
II.	GESTION DES REFERENCES MULTI-ELEMENTS	
III.	GESTION DES PRODUITS MULTI-COMPOSANTS	16
IV.	GESTION DES PRODUITS MULTI-SOURCING	17
V.	TAILLES DE REFERENCE	18
05	LE CYCLE DE VIE DES PRODUITS TEXTILES	19
I.	ETAPE 1 : LES MATIERES	19
0	01) utilisation de matières recyclées	
0	02) Matières manquantes	22
II.	ETAPE 2: LA FILATURE	22
0	01) Méthode de calcul	23
	02) Taux de perte	
III.		
	01) méthode de calcul	
	02) Taux de perte	
	O3) PAYS PAR DEFAUT	
IV.		
	01) méthode de calcul	
	02) taux de pertes	
	03) application des procédés	
	04) consommations d'énergie (électricité et chaleur)	
	05) inventaires enrichis	
	ETAPE 5 : LA CONFECTION	
	•	
	02) Méthodologie de calcul 03) Taux de pertes	
	04) Stocks dormants	
VI.	,	
VI.		
VII		
	01) Méthode de calcul :	

0	2) Nombre de cycle par defaut	38
0	(3) Energie pour le repassage	
IX.	ETAPE 9: LA FIN DE VIE	39
06	PRECISIONS METHODOLOGIQUES	41
l.	Transport	41
0	1) Methode de calcul	41
0	2) Distances entre pays	42
0	3) Répartition entre voie terrestre et voie maritime	43
0	94) Part du transport aérien	44
0	95) Distribution	44
II.	ELECTRICITE	44
III.	Chaleur	45
IV.	TAUX DE PERTES ET REBUT	46
V.	UPCYCLING / REMANUFACTURAGE	46
07	DURABILITE D'UN VETEMENT	48
I.	Contexte	48
11.	METHODE DE CALCUL	
0	1) Calcul du coût environnemental	48
0	2) Calcul du coefficient de durabilité	49
80	APPLICATION A L'AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL	56
l.	Parametrage	56
II.	Marge d'erreur	57
III.	Mises a jour	57
09	ANNEXES	58

01 Introduction

L'industrie textile compte parmi les plus polluantes au monde et génère d'importants déchets, notamment avec l'essor de la fast fashion depuis les années 2000. Le cycle de vie de nos vêtements comprend de nombreuses étapes et procédés qui, dans chacun des pays de la chaîne de fabrication, peuvent nuire à l'environnement et aux personnes qui les fabriquent et les portent.

I. Historique

La mise en place d'un affichage environnemental sur les vêtements est prévue par la loi Climat et Résilience promulguée le 24 août 2021. L'article 2 de cette loi prévoit que l'affichage environnemental informe les consommateurs « de façon fiable et facilement compréhensible » sur « l'impact environnemental des biens et services considérés sur l'ensemble de leur cycle de vie. ». L'affichage du coût environnemental des vêtements a ainsi pour objectif de permettre au consommateur d'accéder de manière transparente aux impacts environnementaux de chaque produit qu'il choisit, incitant par la suite à des choix plus éclairés. Ce dispositif, public et encadré par des règles communes, s'adresse également aux producteurs pour encourager et valoriser leurs efforts d'écoconception.

Onze expérimentations ont été menées en 2022, avec plus de 400 études de cas et plusieurs dizaines de marques et industriels engagées. Un comité d'experts a ensuite été mobilisé sur le secteur textile afin d'éclairer les travaux des pouvoirs publics et d'aider à la construction de la méthode d'affichage environnemental. Dans cette perspective, depuis 2022, de multiples travaux et ateliers impliquant l'industrie, la société civile, des experts en analyse de cycle de vie (ACV) et le milieu académique ont enrichi la méthode dans une démarche de co-construction.

Ainsi, la méthode de calcul du coût environnemental s'appuie sur l'analyse de cycle de vie (ACV), et notamment sur les travaux européens (« product environmental footprint » ou PEF). Cette méthode permet de calculer le coût environnemental d'un vêtement à partir de paramètres simples et spécifiques au produit.

II. Coût environnemental

Le coût environnemental est introduit dans le Décret n° 2025-957 du 6 septembre 2025 relatif aux modalités de calcul et de communication du coût environnemental des

produits textiles¹ et l'arrêté du 6 septembre 2025 relatif à la signalétique et à la méthodologie de calcul du coût environnemental des produits textiles d'habillement². Il s'agit d'une information agrégeant des catégories d'impacts environnementaux exprimée en un nombre entier supérieur à zéro sous forme de points d'impact.

Il se rapporte à chaque référence de produit ou, par exception, à une unité de vente³.

Il est établi à partir d'une modélisation qui agrège des indicateurs relatifs à l'ensemble des impacts environnementaux des produits textiles à chaque étape du cycle de vie du produit. Le cycle de vie comprend les étapes de production des matières premières, transformation, distribution, d'utilisation et de fin de vie.

Ce résultat de coût environnemental est exprimé en "points d'impact". Il prend en compte l'ensemble des catégories d'impact listées à l'article 5 de l'arrêté du 6 septembre 2025 relatif à la signalétique et à la méthodologie de calcul du coût environnemental des produits textiles d'habillement. Il prend également en compte une modélisation de la durabilité de chaque vêtement, telle qu'introduite à l'article 6 du même arrêté. Ainsi, le coût environnemental prend notamment en compte :

- Les émissions de gaz à effet de serre ;
- Les atteintes à la biodiversité;
- La consommation d'eau et d'autres ressources naturelles ;
- La durabilité;
- Les effets des pollutions des milieux et des environnements.

A l'image d'un prix (en €), d'une valeur nutritionnelle (en kcal) ou encore d'un score carbone (en kg CO2e), le coût environnemental quantifie l'impact de chaque produit. Plus le résultat est élevé, plus le produit a un coût pour l'environnement.

III. Affichage environnemental

Les modalités d'affichage du coût environnemental sont encadrées par l'article de l'arrêté du 6 septembre 2025 relatif à la signalétique et à la méthodologie de calcul du coût environnemental des produits textiles d'habillement. A l'appréciation de la personne qui affiche, la représentation graphique du coût environnemental apparaîtra sur le support du produit le plus adéquat : le produit lui-même, en rayonnage, sur un site internet grâce à un visuel qui permettra au consommateur de faire son choix...

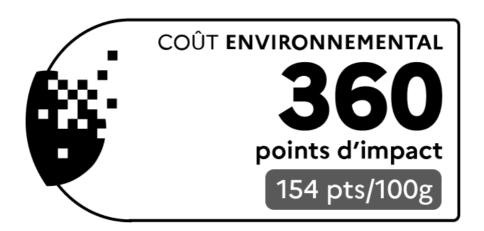
Pour les produits textiles d'habillement, il se présentera sous la forme suivante :

-

¹ https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052212871

² https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052213047

³ Cf. article D. 541-242 du code de l'environnement.



Pour en savoir plus sur les modalités d'affichage, se reporter à la charte graphique accessible depuis le site internet du ministère de la transition écologique : https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/affichage-environnemental-vetements

IV. Comment lire ce document?

La présente notice méthodologique détaille toutes les règles et hypothèses permettant le calcul du coût environnemental d'un vêtement en application du décret et de l'arrêté publiés le 9 septembre 2025 au Journal Officiel.

L'annexe de ce document présente toutes les informations nécessaires à l'implémentation des calculs et qui ne seraient pas déjà dans le corps du document. Elles sont présentées à travers 4 tableaux :

- Pays
- Produits
- Matières
- Composants
- Procédés

Le tableau procédé liste les Impacts d'Analyse de Cycle de Vie (IACV) qui sont mobilisés. L'ensemble de ces procédés sont accessibles à travers le site de la Base Empreinte de l'ADEME (https://base-empreinte.ademe.fr/donnees/download-data?select=DAE). La référence à considérer est le tableur publié le 18 septembre 2025.

02

Principes de l'analyse de cycle de vie

Le coût environnemental se calcule selon une Analyse de Cycle de Vie (ACV). Cette méthode permet de modéliser les impacts environnementaux d'un produit textile suivant différentes catégories d'impact, à chaque étape de son existence, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à sa fin de vie (« du berceau à la tombe »).

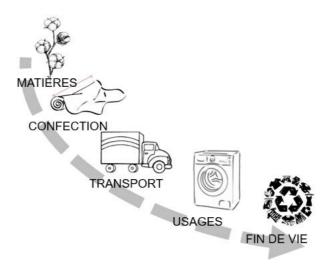


Figure 1: Schéma du cycle de vie d'un textile

Le calcul s'effectue à partir d'une somme pondérée des catégories d'impact, chacune étant préalablement normalisée, selon la formule suivante :

$$Impact \ Agr\'eg\'e = 1\ 000\ 000 \times \sum Pond\'eration_i \times \frac{Impact_i}{Normalisation_i}$$

Les 16 catégories d'impact sont celles définies dans le cadre PEF, lui-même détaillé dans l'annexe 1 de la recommandation (EU) 2021/2279 du 15 décembre 2021 relative à l'utilisation de méthodes d'empreinte environnementale pour mesurer et indiquer la performance environnementale des produits et des organisations sur l'ensemble du cycle de vie⁴.

Les facteurs de normalisation et coefficients de pondération appliqués sont les suivants. Ils peuvent être différents de ceux définis dans le cadre PEF.

Comme indiqué dans l'article 5 de l'arrêté, pour la catégorie d'impact « écotoxicité de l'eau douce », une correction est appliquée, l'impact modélisé des molécules organiques étant doublé par rapport au cadre PEF. Le facteur de normalisation est augmenté en conséquence pour que cela ne revienne pas à une augmentation factice du coefficient de pondérations.

Catégorie d'impact	Normalisation	Pondération
Acidification	55,57 molH+e	4,91 %
Appauvrissement de la couche d'ozone	0,05 kgCFC11e	5,00 %
Changement climatique	7 553 kgCO₂e	21,06 %
Eutrophisation eaux douces	1,61 kgPe	2,22 %
Eutrophisation marine	19,55 kgNe	2,35 %
Eutrophisation terrestre	177 molNe	2,94 %
Formation d'ozone photochimique	40,86 kgNMVOCe	3,79 %
Particules	5,95e-4 dis.inc.	7,10 %
Radiations ionisantes	4 220 kBqU235e	3,97 %
Toxicité humaine - cancer	1,73e-5 CTUh	0,00 %
Toxicité humaine - non-cancer	1,29e-4 CTUh	0,00 %
Utilisation de ressources en eau	11 469 m³	6,74 %
Utilisation de ressources fossiles	65 004 MJ	6,59 %
Utilisation de ressources minérales et métalliques	0,06 kgSbe	5,98 %
Utilisation des sols	819 498 Pt	6,29 %
Écotoxicité de l'eau douce, corrigée	98 120 CTUe	21,06 %

Tableau 1 : Normalisation et pondération des différents impacts environnementaux

_

⁴ https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32021H2279

03

Compléments hors analyse de cycle de vie

Des compléments hors ACV sont ajoutés au calcul du coût environnemental, selon la formule suivante :

Coût environnemental = Impact agrégé + compléments hors ACV

Pour le secteur textile, deux compléments permettent d'intégrer des enjeux environnementaux mal couverts, en l'état, par le cadre PEF: l'export hors Europe en fin de vie et l'émission de microfibres ou par le PEFCR Apparel & Footwear approuvé en avril 2025 par le secrétariat technique à l'issue du processus décrit dans le cadre PEF⁵.

I. Complément Export hors Europe

Le complément hors Europe permet d'estimer l'impact des vêtements qui, exportés hors Europe, ne sont finalement pas réutilisés et terminent leur vie dans des conditions différentes de celles proposées en France ou en Europe.

La modélisation ACV selon le PEFCR Apparel & Footwear prévoit que les vêtements sont éliminés localement (France / Europe), réutilisés (en France ou à l'international) ou recyclés. Or, une part significative des vêtements exportés hors Europe sont ensuite rapidement jetés sans être réutilisés⁶. Les pays réceptionnant ces flux (Ghana, Kenya, Afghanistan, Antilles, etc.) ne bénéficient généralement pas d'une filière structurée de gestion des déchets textiles créant de nombreuse problématiques environnementales et sanitaires. En attendant d'avoir les inventaires de cycles de vie, et les méthodes de caractérisation pour qualifier l'impact de ces déchets sur les écosystèmes et la santé des populations ; une approche simplifiée via ce complément est proposée.

Calcul du complément Export hors Europe

Pour la détermination du complément Export hors Europe, un coefficient de référence est fixé à 5 000 points d'impacts pour 1 kg de produits textiles en fin de vie :

Coeff Déchet =
$$5000 \frac{Pts}{ka}$$

⁵ https://pefapparelandfootwear.eu/

⁶ Changing Markets Foundation, Trashion: The Stealth Export of Waste Plastic Clothes to Africa (2023), https://changingmarkets.org/portfolio/trashion/.

Ce coefficient de référence, qui permet de fixer la matérialité du complément, vient remplacer le facteur de normalisation et le coefficient de pondération qui, en l'absence de données permettant d'intégrer ce complément dans le cadre ACV, ne sont pas fixés.

Deux paramètres sont ensuite considérés pour calculer le complément :

- La masse du vêtement
- Sa probabilité de terminer sa fin de vie hors Europe sous forme de déchets (voir Tableau 2)

La valeur de la probabilité dépend de la matière du produit, sachant qu'un vêtement est considéré comme synthétique, dès lors que les matières synthétiques représentent plus de 50% de sa composition.

Scénario	ProbaDéchet	
Vêtements synthétiques	12,1%	
Autres vêtements	4,9%	

Tableau 2: Scénario pour le complément Export hors Europe

Ainsi le complément se calcule selon la formule suivante :

Complément FDVHE (Pts) = Proba Dechet
$$\times$$
 Masse $(kg) \times$ Coef Déchet $\left(\frac{Pts}{kg}\right)$

II. Complément émission de microfibres

Le complément émission de microfibres permet d'estimer l'impact du relargage des microfibres, durant le cycle de vie d'un vêtement. Durant sa fabrication, son utilisation et sa fin de vie, des fragments de fibres de moins de 5 mm (d'origine synthétique et naturelle) se détachent sous l'effet des frottements et sont libérés dans l'air et dans l'eau.

Les microfibres relarguées dans l'environnement peuvent être plus ou moins persistantes (non biodégradables). Différents paramètres (ex : nature de la fibre, traitements appliqués, conditions de lavage, etc.) impactent la quantité et la toxicité des microfibres relarguées sur le cycle de vie d'un vêtement.

Calcul du complément émission de microfibres

La méthode de calcul du complément émission de microfibres adopte une approche semi- quantitative afin d'estimer l'impact des microfibres. Un coefficient est défini et exprimé en points d'impacts par kilogramme de vêtement. Il reflète l'impact microfibre maximal d'un vêtement de référence qui présenterait le scénario le plus défavorable d'un point de vue microfibres :

· Vêtement composé des fibres les plus persistantes dans l'environnement,

• Vêtement relarguant la plus grande quantité de microfibres sur l'ensemble de son cycle de vie.

$$Coef = \frac{1000Pts}{kg}$$

La modélisation de l'impact de l'émission de microfibres est ensuite modulée selon les caractéristiques spécifiques du vêtement considéré :

- La persistance des microfibres dans l'environnement qui définit le caractère biodégradable d'une fibre. Plus une substance est biodégradable, plus faible est sa persistance. Les fibres utilisées dans l'industrie textile possèdent des propriétés intrinsèques différentes selon leur nature (ex : le polyester est persistant tandis que le coton est biodégradable). La nature des fibres est le principal paramètre permettant d'estimer la biodégradabilité des textiles.
- Le relargage, c'est-à-dire la quantité de microfibres émises dans l'environnement, qui correspond à la capacité d'une fibre/ d'un vêtement à relarguer des microfibres dans l'environnement. Cet enjeu est présent sur l'ensemble des étapes du cycle de vie d'un vêtement (au lavage, à la fabrication etc.) et affecte tous les compartiments (émissions dans l'eau, l'air, le sol).

(A) Etape 1: Différenciation des fibres

Quatre types de fibre sont proposés : synthétique, naturelle origine végétale, naturelle origine animale, artificielle. Pour chaque type de fibres, un niveau de Persistance (P) et de Relargage (R) est défini sur une échelle de 0 (très faible) à 10 (très élevé).

Nature des fibres (f)	Persistance (P)	Relargage (R)
Synthétique	10	4
Naturelle (origine végétale)	1	6
Naturelle (origine animale)	3	6
Artificielle	3	4

Tableau 3 Niveau de persistance et relargage selon les 4 types de fibre

(B) Etape 2 : Pondération des paramètres

La capacité d'une fibre à se dégrader dans l'environnement (persistance) est considérée comme plus importante que sa capacité à relarguer un nombre important de microfibres (relargage). Dès lors, la pondération suivante est proposée :

Persistance (P)	Relargage (R)	
70%	30%	

Tableau 4 : Pondération des paramètres

(C) Etape 3 : Calcul des valeurs de référence (%)

Dès lors, chaque type de fibre se voit attribuer une valeur de référence selon la formule suivante :

$$Ref(f) = (0,7 \times P + 0,3 \times R) \times \frac{10}{100}$$

Cette valeur de référence est exprimée en pourcentage et reflète la part du complément microfibres, applicable à chaque type de fibre.

Type de fibre	0,7 x P	0,3 x R	Ref (f)
Synthétique	7	1,2	82%
Naturelle (origine végétale)	0,7	1,8	25%
Naturelle (origine animale)	2,1	1,8	39%
Artificielle	2,1	1,8	33%

Tableau 5: valeur de référence selon le type de fibre

Ainsi, le complément microfibres se calcule selon la formule suivante, à partir de la part des fibres dans la composition :

$$\textit{Complément Microfibres} = \sum \textit{Ref } (f) \times \textit{Composition} \times \textit{Masse x Coef}$$

Avec:

Masse, La masse du vêtement en kg

Composition, La part des fibres entrant dans la composition du vêtement

Coef, impact microfibres d'un vêtement proposant les pires caractéristiques, soit 1000 points

Pour les vêtements multifibres, une somme pondérée des scénarios de référence spécifiques à chaque fibre est donc à effectuer.

04 Périmètre

I. Types de produit (ou catégories)

Le type de produit est le premier paramètre introduit à l'article 4 de l'arrêté. Il s'agit d'un paramètre devant obligatoirement être renseigné.

Chaque catégorie de produit a différents paramètres par défaut (tissage/tricotage, accessoires par défaut, prix de réparation), comme indiqué dans l'Annexe 2.

Les catégories disponibles pour le secteur du textile d'habillement sont :

Catégorie	Produits inclus

Boxer/Slip	Boxer, culotte, slip, string, tanga, shorty,		
Caleçon	Caleçon		
Chaussettes	Bas, chaussettes, collants, guêtre, jambière, mi-bas,		
Chemise	Tunique, blouse, chemise, chemise de nuit, chemisier, tunique,		
Jean	Tout en jean - pantalon, pantacourt, corsaire, knickers, jodhpurs, treillis, chino, sarouel		
Jupe/Robe	Jupe, robe, combinaison, jupe culotte, jupe short, nuisette,		
Maillot de bain	Maillot de bain 1 pièce, 2 pièces, short de bain, slip de bain, t-shirt de bain, combinaison de bain,		
Manteau/ Veste	Blouson, boléro, coupe-vent, blazer, gilet de costume, parka, imperméable, kimono, manteau, veste de costume, veste de sport, surchemise, veste tailleur, pilote (bébé)		
Pantalon	Bas de pyjama, bermuda, pantacourt, pantalon, salopette, sarouel, short, chino, legging,		
Pull Gilet, pull, cardigan, sweatshirt,			
T-shirt/Polo	T-shirt quelle que soit sa forme : manches courtes ou manches longues, sous-pull, polo, débardeur, haut de pyjama, maillot de corps, top bretelles, body, barboteuse, dors bien (bébé)		

Tableau 6: Catégories de produits textile

Les produits suivants ne sont pas compris dans le périmètre du coût environnemental. Pour pouvoir les modéliser, il faut soit faire une modification au niveau infraréglementaire (c'est-à-dire une modification de la présente notice présentant tous les paramètres nécessaires à la définition de nouvelles catégories), soit faire une modification de l'arrêté:

Nécessitant une modification de l'arrêté

Nécessitant une modification de la présente notice méthodologique

Linge de maison et revêtements	Soutien-gorge
Produits textiles d'habillement à usage unique	Doudoune rembourrée
Produit de textile d'habillement à composants électroniques	Déguisement
Produits ayant plus de 20% de la masse constituée de matières non présentes dans la notice méthodologique	Chemise 100% soie (ajout nécessaire de nouvelles matières)
Chaussures, maroquinerie	Accessoires textiles : écharpe, bonnet, casquette,
Produits techniques : EPI, sport (soumis à la REP ASL), vêtements non soumis à la REP TLC	

Tableau 7: Produits non compris dans le périmètre

II. Gestion des références multi-éléments

Lorsque plusieurs éléments (ou « unités de produits textiles ») sont regroupés au sein d'une seule unité de vente, alors le coût environnemental est calculé à l'échelle de cette unité de vente (cf. article 3 de l'arrêté).

Pour le calcul du coût environnemental se rapportant à une unité de vente, ou référence, composée de plusieurs éléments, comme les lots, il existe plusieurs situations.

 Situation 1: Les produits dans le lot sont identiques ou sont produits dans des conditions similaires (même type de produit, même composition, transformations effectuées dans les mêmes pays).

Le lot peut être considéré comme un seul élément. Un seul calcul peut être fait en prenant en compte la masse totale du lot. Les paramètres nécessaires au calcul, tels que les matières et les pays de fabrication sont en effet identiques de sorte que la modélisation séparée de chaque élément du lot aurait conduit à une somme très proche de la modélisation unique à partir de la masse totale du lot.

Exemple : un lot de 3 body de couleurs et motifs différents mais de même composition et produits dans les mêmes usines.

• Situation 2 : Le lot comprend au moins un produit qui n'est pas dans le périmètre de l'affichage

Le lot est alors hors périmètre.

Exemple: un lot de 2 body avec 1 doudou

• Situation 3 : Le lot comprend des produits différents mais qui appartiennent au périmètre

Le calcul doit être fait élément par élément. Le coût environnemental affiché doit être la somme des coûts environnementaux calculés pour chaque élément.

Exemple : un lot composé d'un body en coton et d'un pyjama en polyester

III. Gestion des produits multicomposants

Idéalement, le calcul du coût environnemental pour un produit textile composé de plusieurs composants (ou « parties textiles ») est le résultat de la somme du calcul du coût environnemental effectué pour chacun de ses composants. Ainsi, il est possible, pour chaque composant, de préciser la composition ou encore les pays dans lesquels chaque étape de la fabrication est réalisée. Dans un souci de cohérence, les mêmes hypothèses doivent être considérées pour chaque composant pour le calcul de la durabilité et le prix considéré est celui du vêtement entier et non de chaque composant. Afin d'éviter les doubles comptes, les accessoires doivent être intégrés une seule fois.

Deux simplifications peuvent être apportées au calcul :

	Calcul	Caractérisation de la masse	Caractérisation de la composition	Caractérisation de la traçabilité
Calcul par composant	Un calcul par composant	Masse de chaque composant	Composition de chaque composant	Pays de transformation pour chaque composant
Calcul simplifié #1	Un calcul unique pour le vêtement	Masse du vêtement	Prise en compte de la composition de tous les composants pour la détermination de la composition du vêtement	Simplification: Prise en compte des pays de transformation du seul composant principal
Calcul simplifié #2	Un calcul unique pour le vêtement	Masse du vêtement	Simplification: Prise en compte de la composition du seul composant principal.	Simplification: Prise en compte des pays de transformation du seul composant principal

Les deux modalités de calcul simplifié qui sont ouvertes nécessitent qu'un composant principal soit choisi. Celui-ci doit être le composant le plus lourd du vêtement.

La seconde modalité de calcul simplifié permet de s'affranchir de données concernant les composants qui représenteraient moins de 5% de la masse du vêtement et dont la composition n'est pas obligatoirement affichée en application du règlement « étiquetage »⁷.

La masse du produit à prendre en compte dans le calcul doit correspondre à la masse totale du produit fini, pour conserver la balance de masse.

Voici un exemple des simplifications des calculs

Polo (200g):

- Elément principal (180g) 100% coton Chine
- Col (20g) 100% polyester Pakistan

	Calcul	Caractérisation de la masse	Caractérisation de la composition	Caractérisation de la traçabilité
Calcul par composant	1 calcul pour l'élément principal	180g	100% Coton	Chine
	1 calcul pour le col	20g	100% Polyester	Pakistan
Calcul simplifié #1	1 calcul unique	200g	90% coton + 10% polyester	Chine
Calcul simplifié #2	1 calcul unique	200g	100% coton	Chine

Rq - Pour être compatible avec cette simplification, la définition du paramétrage de la composition dans l'article 7 de l'arrêté est rédigée comme suit :

« 8° La nature et le pourcentage des matières qui composent le produit, ou la partie textile considérée conformément à la notice méthodologique, dès lors que ces matières représentent au moins 2 % de la masse totale du produit et 5 % de l'impact total du produit modélisé ; »

IV. Gestion des produits multisourcing

Plusieurs paramètres concernent les pays dans lesquels la matière est produite ou dans lesquels différentes étapes de transformation sont réalisées. La valeur à donner au

⁷ REGLEMENT (UE) N° 1007/2011 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 septembre 2011 relatif aux dénominations des fibres textiles et à l'étiquetage et au marquage correspondants des produits textiles.

paramètre peut être complexe lorsque, pour une même référence, un producteur s'approvisionne dans différents pays (multi-sourcing).

Dans un souci de capitalisation sur la réglementation existante et pour éviter un double exercice aux marques, le multi-sourcing doit être considéré selon les mêmes règles que celles définies pour l'application du décret n°2022-748 du 29 avril 2022 relatif à l'information du consommateur sur les caractéristiques environnementales des produits générateurs de déchets. Ces règles sont précisées dans la foire aux questions publiée le 18 avril 2023⁸ et en particulier dans le paragraphe 2.9.2.

2.9.2 Préciser la méthodologie à utiliser : Comment transmettre l'information lorsque le modèle est composé de plusieurs parties, et/ou est fabriqué dans plusieurs pays ?

Le producteur ou l'importateur des produits mentionnés au 11° de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement doit indiquer l'origine géographique des étapes de fabricant où le modèle de produit est principalement réalisé.

Lorsque pour un modèle, l'origine géographique des étapes est différente en fonction des sous-parties textiles, le producteur ou importateur indique le pays où la plus grande proportion en masse des fibres textiles du modèle est réalisée.

Lorsque que pour un modèle, l'origine géographique des étapes est différente en fonction des unités de produit, le producteur ou importateur indique le pays où le plus d'unités en nombre sont réalisées.

Ainsi, doit être considéré le pays « où la plus grande proportion en masse des fibres textiles du modèle est réalisée ». Il revient à chaque acteur qui recourt à l'affichage du coût environnemental de justifier, en cas notamment de contrôle, la méthode précise qu'il a mise en œuvre pour déterminer ce pays à chaque étape.

V. Tailles de référence

Le calcul du coût environnemental d'un produit doit se faire selon les tailles de référence du tableau. Une correspondance entre les différentes références de taille est proposée.

Catégorie	Taille FR	Taille UE	Taille US	Taille UK	International
Bébé (0 à 36 mois)	74 cm	12 mois	74 cm	74 cm	
Enfant (2 à 14 ans)	128 cm	8 ans (128 cm)	128 cm	128 cm	
Femme	38	38	8	10	М

.

⁸ www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/FAQ-020123v2.pdf

Homme (veste)	42	50	20	22	L
Mixte	42	50	32	32	L
Soutien- gorge	90В	75B	34B	34B	
Chaussettes bébé	21	21	5	4,5	
Chaussettes enfant	32	32	1,5	13	
Chaussettes femme	38	38	5	6,5	
Chaussettes homme	42	42	8,5	8	
Chaussettes mixte	39	39	6/7	6	

Tableau 8: Tailles de référence et correspondances

05 Le cycle de vie des produits textiles

Le calcul du coût environnemental prend en compte l'ensemble des étapes du cycle de vie d'un produit textile, de la production des matières premières à sa fin de vie. Le niveau d'analyse de chaque étape est lié à sa contribution à l'impact environnemental global du produit et de la maîtrise des paramètres par le metteur en marché (ex : consommation d'électricité du procédé de filature).

I. Etape 1 : les matières

Les matières disponibles sont présentées dans le tableau disponible sur le site de la Base Empreinte. Les ICV proviennent majoritairement d'Ecoinvent, mais également d'autres sources (détail des sources disponibles sur Base Empreinte).

La liste complète des matières et des attributs qui les caractérisent est reprise en annexe 3.

Matières disponibles	Type de matière	Précision du procédé
Acrylique	Synthétique	Format perles
Chanvre	Naturelle végétale	
Coton	Naturelle végétale	Moyenne pondérée des trois principaux pays producteurs (Chine, Inde, Etats-Unis)
Coton biologique	Naturelle végétale	Enrichissement de ce procédé avec une consommation d'eau liée à une irrigation moyenne mondiale de 0,75m3 / kg de fibre de coton bio
Coton recyclé (déchets de production)	Recyclée naturelle végétale	Pays par défaut : Espagne et France
Coton recyclé (déchets post- consommation)	Recyclée naturelle végétale	
Elasthanne (Lycra)	Synthétique	
Jute	Naturelle végétale	
Laine nouvelle filière ⁹	Naturelle animale	
Laine par défaut	Naturelle animale	
Lin	Naturelle végétale	
Nylon (polyamide)	Synthétique	
Polyester	Synthétique	Format granulés
Polyester recyclé	Recyclée synthétique	Format granulés
Polypropylène	Synthétique	
Viscose	Artificielle	

Tableau 9: Liste des matières disponibles

Vêtements avec un mélange de matières type poly-coton

Pour les vêtements avec un mélange de fibres naturelles et synthétiques, les impacts de chaque fibre sont calculés selon la formule suivante puis sommés :

$$I_i = t_i \times m \times I$$

Avec:

⁹ Cette laine représente les marchés où la laine n'est aujourd'hui pas ou peu valorisée (ex : filière laine française). Le procédé « Laine pas défaut » est alors utilisé avec comme unique modification l'application d'un taux d'allocation de 4% au lieu de 37% pour la laine standard.

t_i, le taux de la fibre i dans la composition du vêtement

 m_i masse totale de fibres de matières premières

I, impact de la fibre, pts/kg (issus de la base de données)

01) UTILISATION DE MATIERES RECYCLEES

Pour calculer l'impact des matières recyclées, le calcul du coût environnemental prend en compte une partie de la formule de la méthode européenne PEF : Circular Footprint Formula (CFF). Cette formule est prise en compte dans l'étape Matière. La formule prise en compte est la suivante :

$$(1 - R_1)E_V + R_1(A \times E_{recycled} + (1 - A)E_V \frac{Q_{sin}}{Q_n})$$

Avec:

 R_1 , la proportion de matière recyclée en sortie de l'étape Matière

 E_V , l'impact (émissions et ressources consommées) correspondant à la matière primaire vierge, non recyclée, mobilisée.

 $\it A$, le coefficient d'allocation des impacts et crédits entre le fournisseur et l'utilisateur de matériaux recyclés (voir Tableau 11)

 $E_{recycled}$, l'impact (émissions et ressources consommées) correspondant à la matière recyclée utilisée mobilisée

 $rac{Q_{sin}}{Q_p}$, le rapport entre la qualité de la matière recyclée utilisée et la qualité de la matière primaire correspondante avant recyclage (voir Tableau 11)

Matière recyclée A $\frac{Q_{sin}}{Q_{p}}$

Polyester issu de PET recyclé	0,5 Impact partagé entre le fournisseur et l'utilisateur	1 Pas de perte de qualité
Polyester issu de bouteilles PET	0,5 Impact partagé entre le fournisseur et l'utilisateur	0,7 Perte de qualité au recyclage
Fibres synthétiques issues de produits textiles recyclés	0,8 Impact majoritairement porté par l'utilisateur	1 Pas de perte de qualité
Fibres naturelles issues de produits textiles recyclés	0,8 Impact majoritairement porté par l'utilisateur	0,5 Perte de qualité au recyclage

Tableau 10: Coefficient d'allocation et rapport de qualité pour les matières recyclées

02) MATIERES MANQUANTES

Certaines matières ne sont pas proposées dans le choix des données. Selon les deux situations ci-dessous, l'utilisation doit être cadrée.

- <u>Cas 1</u>: la matière manquante représente moins de 20% de la masse : choix d'une autre matière en suivant le tableau de correspondance
- Cas 2 : la matière représente plus ou est égale à 20% de la masse :
 - o Proxi acceptable : tableau de correspondance
 - o Proxi non acceptable : impossible de scorer le produit

Matières manquantes	Proxy	Cas 1	Cas 2
Autres matières synthétiques recyclées	Polyester recyclé		
Autres matières naturelles recyclées	Coton recyclé		
Cachemire, Mohair, Alpaga	Laine		
Laine de Yack	Laine paysanne		
Polyamide	Nylon		
Soie	Laine		
Lyocell	Viscose		

Tableau 11: Application de proxy pour les matières manquantes

II. Etape 2 : la filature

La fabrication d'un fil consiste à assembler un ensemble de fibres (filé de fibres) ou filaments (fil continu) afin de le rendre utilisable pour la fabrication de produits textiles.

La fabrication d'un fil peut prendre deux formes :

- La filature pour les fibres discontinues
- Le filage pour les fibres continues synthétiques (filaments)

Le titrage (ou titre) est une métrique qui identifie la finesse des fils. Il est représenté par le rapport entre le poids et la longueur de ce fil. Il est exprimé en numéro métrique : plus le fil est fin, plus le numéro est élevé. Par exemple, Nm 20 est égale à 20 mètres de ce fil pèsent 1 gramme.

Le titrage est un paramètre figé, une valeur est attribuée et dépend de la catégorie du produit. Il est mobilisé lors de deux étapes :

• Lors de l'étape de Fabrication du fil : la consommation d'électricité moyenne de la filature/filage d'un kg de fil dépend directement de son titrage

• Lors de l'étape Tissage : permet de calculer la densité de fils du tissu et donc la consommation d'électricité (kWh) de l'étape

Catégorie	Titrage
Caleçon (tissé)	45 Nm
Chaussettes	35 Nm
Chemise	40 Nm
Jean	40 Nm
Jupe / Robe	40 Nm
Maillot de bain	40 Nm
Manteau / Veste	30 Nm
Pantalon / Short	40 Nm
Pull	35 Nm
Boxer / Slip (tricoté)	45 Nm
T-shirt / Polo	40 Nm

Tableau 12: Titrage appliqué à chaque catégorie

01) METHODE DE CALCUL

Pour l'étape de la fabrication des fils, le calcul est fait, seulement sur l'électricité. Les autres impacts (machines, produits auxiliaires, etc.) sont négligeables. Le calcul se fait selon la formule suivante :

$$I_{Filature} = Quantité élec_{fil} \times I_{élec}$$

Avec:

Quantité é lec_{fil} , la quantité d'électricité nécessaire

 $I_{\'elec}$, l'impact pour produite 1kWh d'électricité dans le pays considéré

Pour les fibres naturelles et artificielles, le procédé utilisé est la filature conventionnelle tandis que le procédé filage est appliqué pour les fibres synthétiques, c'est-à-dire pour les fils composés de filaments. Les valeurs d'électricité des deux procédés sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Filature Filage conventionnelle

Tableau 13: valeurs d'électricité selon les procédés de filature

Une corrélation linéaire est appliquée par défaut entre le titrage du fil (Nm) et la consommation d'électricité (kWh). La référence considérée dans la formule correspond à un fil moyen dont le titrage est de 50nm / 200 Dtex est considéré.

Dès lors, la consommation d'électricité nécessaire pour fabriquer un fil s'exprime ainsi :

$$Quantité élec_{fil} = \frac{Titrage}{50} \times Constante \ Quantité_{élec} \times MasseSortante(kg)$$

Cas des vêtements composés de plusieurs matières :

Le mix de matières est considéré lors de l'étape de fabrication de l'étoffe (tissage ou tricotage) via l'utilisation de fils spécifiques.

Dans le cas où le vêtement est composé de fibres de différentes natures (ex : synthétiques et naturelles), des fils de différentes natures sont donc fabriqués. Dès lors, la consommation d'électricité de l'étape Fabrication du fil est égale à la somme des impacts des différents procédés utilisés.

Illustration pour un T-shirt composé à 50/50 de fils de polyester/coton :

T-shirt / 50% polyester 50% coton / titrage Nm40 / 250g de fils à produire				
Quantité Constante Titrage Procédé (kg) (kWh/kg) (Nm) kWh				
Filage (50% polyester)	0,125	1,5	40	0,15
Filature conv. (50% coton)	0,125	4	40	0,4
Total				

02) TAUX DE PERTE

Des taux de pertes par défaut sont appliqués. Pour les matières recyclées, le taux de pertes de la matière vierge est appliqué.

Fibres	Taux de pertes (%)
Naturelles ou Artificielles	12%
Synthétiques	3%

Tableau 14: taux de pertes en filature selon le type de fibre

III. Etape 3 : le tissage ou le tricotage

La fabrication d'une étoffe consiste à enchevêtrer des fils/fibres/filaments selon des techniques variées. On distingue deux catégories de textiles :

- Les textiles tissés: le tissage est le procédé d'assemblage des fils sur un métier à tisser, permettant d'obtenir un tissu chaîne et trame. Il consiste à entrecroiser les fils de chaîne (verticaux) et les fils de trame (horizontaux).
- Les textiles tricotés: le tricotage est une technique de fabrication des étoffes où s'entrelacent des boucles de fils (appelées mailles) à l'aide d'aiguilles.
 L'ensemble des mailles constitue le tricot qui est une étoffe extensible car les mailles peuvent se déformer.

01) METHODE DE CALCUL

Le calcul pour l'étape Tissage/ Tricotage prend en compte uniquement une consommation d'électricité propre à chaque procédé. Les autres flux mobilisés lors des procédés de tissage ou tricotage (ex : huiles/lubrifiants, encollage, etc.) sont négligeables dans le calcul de l'impact total du procédé, (inférieure à 5% de l'impact total du procédé).

Une opération de tissage ou de tricotage est appliquée pour chaque catégorie.

Caleçon	Tissage
Chaussettes	Tricotage fully fashioned/seamless
Chemise	Tissage
Jean	Tissage
Jupe/Robe	Tissage
Maillot de bain	Tricotage moyen
Manteau/Veste	Tissage
Pantalon/Short	Tissage
Pull	Tricotage moyen
Boxer/Slip	Tricotage moyen
T-shirt	Tricotage moyen

Tableau 15: Opération selon la catégorie

Le tricotage fully-fashioned / seamless est un tricotage pièce par pièce, qui permet de limiter les coutures et pertes en confection.

Le calcul de l'impact généré lors de cette étape se fait selon la formule suivante :

$$I_{\text{\'etoffe}} = I_{\text{\'elec}} \times Quantit\'e \'elec_{\text{\'etoffe}}$$

Avec:

 $\mathit{Quantit\'e}$ é $\mathit{lec}_{\mathit{\'etoffe}}$, la quantit\'e d'électricit\'e nécessaire

 $I_{\'elec}$, l'impact pour produite 1kWh d'électricité dans le pays considéré

Les valeurs d'électricité des deux procédés de tricotage sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	Tricotage moyen	Tricotage fully- fashioned/seamless
<i>Quantit</i> é é <i>lec</i> _{étoffe} , en kWh/kg de fil	2,4	1,68

Tableau 16: valeurs d'électricité selon le procédé

Calcul du procédé de tissage :

Le taux d'embuvage et de retrait est fixé à 8%, le titrage par produit est indiqué dans le Tableau 12. La densité de fils est considérée équivalente en chaîne et trame. La constante d'électricité retenue est de 0,0003145 kWh / duites.m. Ainsi, la formule de calcul du procédé de tissage est :

$$Quantité \, \acute{e}lectricit\acute{e}_{tissage} \,\, = \frac{Titrage \times MasseSortanteTissage(g) \times \, 0,0003145}{1,08 \times 2}$$

Le grammage d'une étoffe, autrement appelé masse surfacique, est exprimé en grammes par mètre carré (g/m²). En fonction du vêtement (jean, t-shirt, etc.), un grammage est appliqué. La densité de fils est un paramètre permettant de caractériser un tissu (via sa contexture). De plus, ce paramètre permet de préciser l'évaluation de la quantité d'électricité nécessaire pour actionner le procédé de tissage. La densité de fils reflète le nombre d'opérations réalisées par les machines. Plus le compte en trame (duitage) est élevé, plus le nombre de propulsions de la navette est élevé.

Catégorie	Grammage	Densité de fils	Duites.m
Caleçon (tissé)	180 g/m²	38#/cm	4 902 duites.m
Chaussettes	250 g/m ²	41 #/cm	3 307 duites.m
Chemise	200 g/m ²	37 #/cm	4 444 duites.m
Jean	250 g/m ²	46#/cm	4 508 duites.m
Jupe / Robe	200 g/m ²	37 #/cm	4 426 duites.m

Maillot de bain	220 g/m ²	41 #/cm	4 357 duites.m
Manteau / Veste	450 g/m ²	62 #/cm	2 736 duites.m
Pantalon / Short	250 g/m ²	46 #/cm	4 389 duites.m
Pull	250 g/m ²	41 #/cm	4 051 duites.m
Boxer / Slip (tricoté)	180 g/m²	38 #/cm	4 902 duites.m
T-shirt / Polo	200 g/m ²	37 #/cm	4 357 duites.m

Tableau 17: grammage, densité de fils et duitage par catégorie

02) TAUX DE PERTE

Procédé	Taux de pertes
Tissage	6,25%
Tricotage moyen	5,45%
Tricotage fully-fashioned/seamless	0,5%

Tableau 18: taux de perte selon le procédé

Dans le cas du tricotage du fully-fashioned /seamless, les paramètres de la confection sont modifiés en conséquence et figés. Le taux de pertes de la confection passe à 2%.

03) PAYS PAR DEFAUT

L'origine géographique de l'étape de filature n'est pas un paramètre obligatoire, il est optionnel. Par conséquent, un pays par défaut est proposé, il s'agit de l'Inde.

IV. Etape 4: l'ennoblissement

L'ennoblissement consiste à donner aux tissus un aspect visuel et des propriétés physiques et esthétiques. L'étape se décompose en 3 sous-étapes, détaillées dans les sous-parties suivantes :

- Pré-traitement = Traitement et nettoyage des fibres
- Teinture et Impression = Application de colorants/pigments,
- Finition = Application d'apprêts.

Les procédés de pré-traitement consistent à traiter et nettoyer le tissu, généralement en préparation de la teinture. Cependant, même si le tissu n'est pas teint, l'étape de pré-traitement est nécessaire pour le nettoyer. Plusieurs procédés peuvent être utilisés selon la matière traitée (lavage, désencollage, flambage, mercerisage, débouillissage, blanchiment, etc.). Les pré-traitements pris en compte dans le calcul du coût environnemental sont :

- Le dégraissage / Débouillissage : Consiste à extraire les impuretés présentes sur la fibre (ex : pectines, graisses et cires, etc.) afin de rendre les fibres perméables au processus aval (blanchiment, teinture).
- Le blanchiment : Consiste à éliminer les colorants naturels de la fibre pour la rentre plus blanche et hydrophile.
- Le lavage : Consiste à éliminer les agents de préparation présents sur le fil synthétique.

Les procédés de teinture et impression consistent tous les deux à appliquer un colorant sur le tissu. Toutefois, le procédé d'impression, au lieu de colorer l'ensemble du support, se concentre sur des zones définies afin d'obtenir le motif désiré.

Deux procédés d'impression (pigmentaire et fixé-lavé) sont proposés. L'impression pigmentaire consiste à déposer des pigments colorés à la surface de l'étoffe tandis que l'impression fixé-lavé consiste à fixer des colorants sur la fibre comme une teinture (à l'inverse des pigments qui pénètrent moins dans la fibre).

Les deux procédés sont basés sur une moyenne de trois techniques : impression à cadre plat, impression à cadre rotatif, impression au jet d'encre (digitale).

La sous-étape finition regroupe les traitements qui servent à donner aux textiles les propriétés d'usage final souhaitées (les "apprêts"). Celles-ci peuvent inclure des propriétés relatives à l'effet visuel, au toucher et à des caractéristiques spéciales telles que l'imperméabilisation et d'ininflammabilité.

01) METHODE DE CALCUL

L'impact global de l'étape Ennoblissement se comprend comme la somme des impacts des procédés retenus pour chaque modélisation/vêtement. Pour chaque catégorie d'impact, l'impact des procédés d'ennoblissement est calculé comme la somme de l'impact de chacun des procédés pris indépendamment :

$$I_{ennoblissement} = m \times (\sum (e_i \times t_i) \times I_{\'elec} + \sum (c_i \times t_i) \times I_{chaleur})$$

Avec:

 $I_{ennoblissement}$: l'impact environnemental de l'ennoblissement, dans l'unité de la catégorie d'impact analysée

 $\it m$: la masse d'étoffe, module exprimé en kg (pour les pré-traitements, la masse est proportionnée au type de fibres)

 e_i : la quantité d'électricité nécessaire au procédé i pour 1 kg d'étoffe, en kWh/kg

 $I_{\'{elec}}$: l'impact environnemental de l'électricité pour le pays défini pour l'ennoblissement, dans l'unité de la catégorie d'impact analysée

 t_i : Le taux d'application du procédé i pour le vêtement évalué, sans unité

Egal à 1 si le procédé est mobilisé pour ce vêtement

Egal à 0 si le procédé n'est pas mobilisé

Situé entre 0 et 0,8 pour l'impression (voir paragraphe dédié)

 c_i : la quantité de chaleur nécessaire au procédé i pour 1 kg d'étoffe, en MJ/kg

 $I_{chaleur}$: l'impact environnemental de l'électricité pour le pays défini pour l'ennoblissement, dans l'unité de la catégorie d'impact analysée.

Lorsque des procédés mobilisés dans la modélisation d'un vêtement font l'objet d'inventaires enrichis (ex: Blanchiment), l'impact de ces inventaires enrichis sont ajoutés.

02) TAUX DE PERTES

Aucune perte n'est appliquée lors de l'étape Ennoblissement.

03) APPLICATION DES PROCEDES

Application des différents procédés de Pré-traitements en fonction du type de fibres (synthétique, naturelle, etc.):

- Blanchiment: appliqué par défaut pour les matières autres que celles synthétiques.
- Dégraissage/Débouillissage : appliqué par défaut pour les matières naturelles.
- Lavage : appliqué par défaut pour les matières synthétiques.

Procédés de Teinture / Impression :

- Teinture moyenne : appliquée par défaut

- Impression pigmentaire: optionnelle

- Impression fixé-lavé : optionnelle

Deux types d'impression sont proposées (fixé-lavé et pigmentaire). La quantité de tissu imprimée, en pourcentage de la surface, est à prendre en compte. Cinq scénarios sont proposés (1%, 5%, 20%, 50% et 80%). Le choix doit se faire en prenant la valeur majorante. Par exemple, si un tee-shirt a 40% de surface imprimée, la valeur sélectionnée est 50%.

Concernant les mélanges de types de fibres (ex : mélange poly-coton), le calcul des prétraitements et de la teinture se fait proportionnellement au type de fibre, il ne faut pas cumuler les procédés.

Sous-étape	Procédé i	t_i
3003-clape	FIOCEGEI	· · ·

Pré-traitement	Dégraissage	1 si matière naturelle, 0 sinon
Pré-traitement	Blanchiment	0 si synthétique, 1 sinon
Pré-traitement	Lavage (fibres synt.)	1 si synthétique, 0 sinon

Teinture	Moyenne	1
Impression	Pigmentaire	0 par défaut, entre 0.01 et 0,8 si procédé sélectionné pour la teinture, selon le taux retenu
Impression	Fixé-lavé	0 par défaut, entre 0.01 et 0,8 si procédé sélectionné pour la teinture, selon le taux retenu
Finition	Apprêts chimiques (en continu)	1

Tableau 19: Taux d'application des procédés d'ennoblissement

04) CONSOMMATIONS D'ENERGIE (ELECTRICITE ET CHALEUR)

Les consommations d'énergie (électricité et chaleur) sont renseignées dans le Tableau 20.

Procédé	Electricité (kWh/kg)	Chaleur (MJ/kg)
Dégraissage	0,30	13,50
Blanchiment	0,20	5,40
Lavage (fibres synt.)	0,20	10,80
Teinture Moyenne	1	24,30
Impression Pigmentaire	1,27	7,25
Impression Fixé-lavé	1,45	8,72
Apprêts chimiques (en continu)	0,60	13,50

Tableau 20: Consommation d'électricité et de chaleur des procédés d'ennoblissement

05) INVENTAIRES ENRICHIS

Certains procédés d'ennoblissement (blanchiment, teinture, impression) ont été enrichis afin de prendre en compte les émissions de substances chimiques dans l'environnement. Ces impacts correspondent à de l'eco-toxicité uniquement, les autres enjeux étant couverts par ailleurs.

Méthode de calcul

L'impact de chaque inventaire enrichi pris séparément correspond au produit de la masse "sortante" de l'étape Ennoblissement avec les coefficients d'impact.

 $ImpactInventaireEnrichi = MasseSortante(kg) \times Coef ImpactInventair$

Procédé d'ennoblissement	CTUe
Teinture sur fibres synthétiques	289 CTU / kg

Teinture sur fibres cellulosiques	758 CTU / kg
Blanchiment	353 CTU / kg
Impression (pigmentaire)	944 CTU / m ²
Impression (colorants)	367 CTU / m ²

Tableau 21: Coefficients appliqués pour les inventaires enrichis

Point d'attention : pour l'impression le calcul se fait sur la base de la surface (en m^2) et non sur la masse.

- Blanchiment : appliqué par défaut pour les matières autres que celles synthétiques.
- Teinture de fibres cellulosiques : appliqué par défaut pour les matières autres que celles synthétiques.
- Teinture de fibres synthétiques : appliqué par défaut pour les matières synthétiques.
- Impression pigmentaire : optionnel.
- Impression fixé-lavé : optionnel.

Pays d'ennoblissement

Un taux de "pollution aquatique" est utilisé afin d'estimer quelle part des substances relarguées dans les eaux usées lors d'un procédé d'ennoblissement ne sont pas éliminées et se retrouvent donc dans les écosystèmes aquatiques. Deux paramètres, exprimés en pourcentage, permettent de définir le taux de pollution aquatique :

Le taux de raccordement (R) du site industriel à un centre de traitement des eaux usées,

Ε

- L'efficacité (E) du centre de traitement des eaux usées.

Le taux de taux pollution aquatique (P) d'un site industriel se calcule ainsi :

R

$$P = 1 - (R \times E)$$

Best case (Europe + Amérique du Nord, Australie, Nouvelle- Zélande)	100%	95%	5%
Average case (Maghreb + Asie Occidentale + Asie de l'Est + Asie du Sud-Est)	90%	90%	19%

Worst case (Autres pays)	90%	70%	37%

Tableau 22: Taux de pollution aquatique par pays

V. Etape 5: la confection

L'étape de confection a pour but de séparer les différentes pièces composant un produit et de les assembler afin d'obtenir le produit final. Cette étape comprend généralement la découpe du tissu, l'assemblage des différentes pièces ainsi que le repassage et pliage du produit fini.

01) PARAMETRES MOBILISES:

- Un taux de pertes est appliqué par type de vêtement. Plus cette valeur est élevée, plus la quantité d'étoffe à produire est élevée.
- Une quantité d'électricité à mobiliser pour actionner le procédé de confection est appliquée. Cette valeur est définie selon le niveau de complexité de confection associé au vêtement. Cinq options sont possibles :
 - o Très simple (moins de 5 minutes)
 - o Simple (entre 5 et 15 minutes)
 - o Moyen (entre 15 et 30 minutes)
 - o Complexe (entre 30 minutes et 1H)
 - o Très complexe (plus de 1H)

Chaque vêtement se voit attribuer un niveau de complexité en confection. Chaque niveau de complexité se traduit en un nombre de minutes.

Confection (complexité)
Faible
Très faible
Faible
Moyenne
Faible
Faible
Elevée
Moyenne

Pull	Faible
Boxer / Slip (tricoté)	Faible
T-shirt / Polo	Faible

Tableau 23: complexité de la confection selon la catégorie

02) METHODOLOGIE DE CALCUL

L'impact de l'étape de confection se limite finalement à l'électricité nécessaire pour opérer ce processus. 0,029 kWh¹⁰ d'électricité est retenue par défaut pour chaque minute de confection. Dès lors, une quantité d'électricité est calculée selon le niveau de complexité de la confection.

Complexité	Temps de confection	Minutes	Electricité consommée (MJ / kWh)
Très faible	Moins de 5 minutes	5	0,36 / 0,1
Faible	Entre 5 et 15 minutes	15	1,44 / 0,4
Moyenne	Entre 15 et 30 minutes	30	3,24/0,9
Elevée	Entre 30 minutes et 1H	60	6,12 / 1,7
Très élevée	Plus de 1H	120	12,6 / 3,5

Tableau 24: Electricité consommée selon complexité

Délavage:

Un procédé délavage est proposé dans la base de données. Il s'agit d'un paramètre optionnel, qui doit être pris en compte lorsqu'il s'agit d'une étape dans le procédé de fabrication du vêtement.

03) TAUX DE PERTES

Les taux de pertes par défaut sont spécifiques à chaque vêtement :

Taux de pertes (confection)
15%
2%
20%

¹⁰ Selon les travaux réalisés par le programme Mistra Future Fashion (Suède).

Jean	22%
Jupe / Robe	20%
Maillot de bain	15%
Manteau / Veste	20%
Pantalon / Short	20%
Pull	20%
Boxer / Slip (tricoté)	15%
T-shirt / Polo	15%

Tableau 25: Taux de perte en confection selon la catégorie

04) STOCKS DORMANTS

Outre les pertes strictement liées à l'étape de confection, par exemple à travers la découpe du tissu, un pourcentage de pertes est également appliqué à l'étape de confection pour traduire le fait qu'une partie de la production n'est en pratique jamais valorisée. Il s'agit des stocks dormants qui prend en compte les invendus, les étoffes défectueuses,

Le Règlement Ecoconception ou (« Ecodesign for sustainable products' regulation », ESPR), publié le 28 juin 2024, a introduit pour la première fois en droit de l'Union Européenne la notion d'invendus. Selon le règlement, les produits de consommation invendus correspondent aux produits qui n'ont « jamais été vendus ou utilisés ». Ils sont ensuite définis à l'article 2 : « produit de consommation invendu » : tout produit de consommation qui n'a pas été vendu, y compris les surplus de stock, les stocks en excès et les stocks dormants et les produits retournés par un consommateur sur la base de son droit de rétractation conformément à l'article 9 de la directive 2011/83/UE, ou le cas échéant pendant toute période de rétractation de plus longue durée prévue par le professionnel ».

Modélisation

La méthode de calcul du coût environnemental applique un taux moyen de stocks dormants de 15%. Ce chiffre comprend les stocks dormants de vêtements (produits finis) et ceux de produits semi-finis (ex: tissus, fil). La modélisation des stocks dormants s'effectue via un multiplicateur. Concrètement, la quantité de matières à transformer tout au long des étapes de transformation est multipliée par 1,15.

La prise en compte des stocks dormants revient à appliquer un second taux de pertes à cette étape, avec donc 15% d'étoffe supplémentaire nécessaire avant l'étape de confection. L'application de cette modélisation conduit donc, par transitivité, à augmenter la quantité nécessaire d'étoffe, de fil et de matière nécessaire en amont de la confection. Pour rendre compte de la quantité d'étoffe nécessaire en entrée de la phase de confection, il faut donc à la fois considérer les stocks dormants (objet de la présente page), mais aussi les pertes strictement liées à l'étape de confection.

VI. Etape 6 : les accessoires

Un article textile est essentiellement constitué de matières textiles résultant d'un processus agricole et industriel complet introduit dans les pages suivantes : matière, fabrication du fil, fabrication de l'étoffe, ennoblissement, confection. Néanmoins, certains articles sont également composés d'accessoires. Il peut s'agir de boutons, de fermetures éclaires, ... Dans la mesure où ces accessoires représentent généralement une part minoritaire (voire minime) de la masse et de l'impact du produit fini, leur modélisation est simplifiée. Ainsi, la méthode de calcul du coût environnemental prend en compte uniquement le nombre d'accessoires présents sur son vêtement, sans possibilité de paramétrage plus précis (masse, origine, précisions sur la matière). Chaque catégorie de produit a des accessoires par défaut d'associer. Ce nombre d'accessoires par défaut peut être changé pour correspondre au vêtement dont le calcul du coût environnemental est fait.

La composition considérée pour chacun des accessoires types présentés ci-après est détaillée dans l'annexe 4. Les inventaires de cycle de vie mobilisés pour ces matières sont dans l'annexe 5.

Catégorie de produit	Accessoires par défaut
Caleçon	2 boutons en plastique
Chaussettes	
Chemise	11 boutons en plastique
Jean	1 bouton en métal, 1 zip court
Jupe / Robe	1 zip court, 1 bouton en plastique
Maillot de bain	1 bouton plastique
Manteau / Veste	5 boutons en plastique, 1 zip long
Pantalon / Short	1 bouton en métal, 1 zip court
Pull/Gilet	5 boutons en plastique
Boxer / Slip	
T-shirt / Polo	3 boutons en plastique

Tableau 26: Accessoires par défaut pour chaque catégorie

Etape 7: la distribution VII.

La distribution correspond au transport entre l'entrepôt de stockage du produit final (après confection et transport), et un magasin ou centre de distribution. Il est considéré que l'entrepôt est en France.

Le type de transport est considéré exclusivement par camion.

A des fins de simplification, le transport entre un magasin ou un centre de distribution et le client final n'est pas pris en compte dans la méthode de calcul.

METHODE DE CALCUL

Le calcul des impacts liés au transport sur l'étape de distribution résulte de la formule suivante : $I_{distribution} = \frac{m}{1000} \times D_{camion} \times I_{camion}$

$$I_{distribution} = \frac{m}{1000} \times D_{camion} \times I_{camion}$$

Avec:

 $I_{distribution}$, l'impact environnemental de la distribution, dans l'unité de la catégorie d'impact analysée (ou le coût environnemental)

 $\it m$, la masse du produit final, exprimée en kg.

 D_{camion} , la distance effectuée en camion entre l'entrepôt de stockage en France (ou l'industriel en France le cas échéant) et le point de vente ou de livraison locale, en km

 $I_{camion,l}$ l'impact environnemental du transport par camion, dans l'unité de la catégorie d'impact analysée, rapportée à tonne.km

Paramètre retenu : $D_{camion} = 500 \text{km}$

VIII. Etape 8 : l'utilisation

L'étape Utilisation concerne l'entretien du vêtement. Elle consiste à modéliser le nombre de jours portés du vêtement ainsi que les impacts associés. Une durée moyenne d'utilisation¹¹ spécifique à chaque catégorie de vêtement a été définie.

01) METHODE DE CALCUL:

Les impacts de la phase d'utilisation concernent l'entretien du vêtement¹²:

- Lavage Électricité
- Lavage Lessive
- Lavage Traitement des eaux usées
- Séchage Électricité
- Repassage Électricité

Des procédés Utilisation permettent pour chaque catégorie de regrouper toutes ces étapes.

Certains paramètres sont dépendants de la catégorie (jupe, pantalon, t-shirt) et de la durabilité du vêtement. Pour indiquer ces dépendances, nous utilisons le paramètre spécifique à chaque vêtement. Par exemple le nombre de cycles d'entretien est différent pour chaque catégorie de vêtement (45 pour un t-shirt vs 5 pour un manteau), ce qui exprime le fait que l'on va plus laver un t-shirt qu'un manteau pour une même durée de vie.

Impact de l'utilisation

Le calcul se décompose en une partie hors électricité et une partie électricité, cette dernière étant elle-même composée d'une partie hors repassage et d'une partie repassage.

$$I_{utilisation} = n_{cycles} \times m \times I_{hors\,repassage} + E_{utilisation} \times I_{élec}$$

Avec:

 $I_{utilisation}$, l'impact environnemental associé à l'utilisation du vêtement sur sa durée de vie, exprimé en unité de la catégorie d'impact analysée.

 n_{cycles} , le nombre de cycles d'entretiens du vêtement, sur l'ensemble de sa durée de vie, sans unité

m, la masse du vêtement, en kg

 $I_{hors\,repassage}$, l'impact environnemental associé à l'entretien d'1kg de vêtement de la catégorie i, exprimé en unité de la catégorie d'impact analysée par kg.

 $I_{\'{e}lec}$, l'impact environnemental pour 1 kWh d'électricité, exprimé en unité de la catégorie d'impact analysée

¹¹ Selon les données du PEFCR Apparel & Footwear

¹² Selon la documentation de la Base Impacts

 $E_{utilisation}$, la quantité d'électricité consommée pour l'entretien du vêtement, sur l'ensemble de sa durée de vie, en kWh. Cette valeur se calcule comme suit .

$$E_{utilisation} = n_{cycles} \times m \times E_{hors\,repassage,i} + n_{cycles} \times E_{repassage,i}$$

 $E_{hors\ repassage,i}$, la quantité d'électricité consommée (hors repassage) pour le cycle d'entretien d'un kg de vêtement de la catégorie i, en kWh/kg. Cette quantité est définie dans le procédé Utilisation : Impact hors repassage (i) comme flux externe.

 $E_{repassage,i}$, la quantité d'électricité consommée associée au repassage, pour le cycle d'entretien d'un vêtement de la catégorie i, en kWh/vêtement.

Nombre de cycles d'entretien du vêtement

Un nombre de cycles est calculé pour chaque vêtement, calculé en fonction du nombre de cycle par défaut et de son coefficient de durabilité :

$$n_{cycles} = n_{cycles,i,defaut} \times C_{durabilit\acute{e}}$$

Avec:

 n_{cycles} , le nombre de cycles d'entretien pour le produit i;

 $n_{cycles,i,defaut}$, le nombre de cycles d'entretien par défaut pour la catégorie de produit i ;

 $C_{durabilité}$, le coefficient de durabilité du produit, sans unité;

Par exemple, pour un t-shirt avec une durabilité élevée (coefficient de x1,35), le nombre de cycles d'entretiens retenu dans le calcul serait de 61 jours (45*1,35).

02) NOMBRE DE CYCLE PAR DEFAUT

Le nombre de cycles d'entretien par défaut $n_{cycles,i,defaut}$ pour chaque catégorie de produit est fourni dans le tableau suivant :

Catégorie de produits	Durée moyenne	Cycle d'entretien (n)
Caleçon	60 j	60
Chaussettes	50 j	25
Chemise	40 j	20
Jean	70 j	23
Jupe/Robe	70 j	23
Maillot de bain	30 j	30
Manteau/Veste	100 j	5
Pantalon/Short	70 j	23
Pull	85 j	17
Boxer/Slip	60 j	60

T-shirt/Polo	4 5j	45	
--------------	-------------	----	--

Tableau 27: Durée moyenne et cycle d'entretien pour chaque catégorie de produit

03) ENERGIE POUR LE REPASSAGE

Le paramètre $E_{repassage,i}$ est fourni pour chaque catégorie de produit dans le Tableau 28. Le mix électrique considéré pour l'étape d'utilisation correspond à l'électricité française en basse tension.

Catégorie de produits	Electricité repassage (kWh)
Caleçon	0
Chaussettes	0
Chemise	0,05
Jean	0,07
Jupe/Robe	0,02
Maillot de bain	0
Manteau/Veste	5,00°-3
Pantalon/Short	0,07
Pull	0
Boxer/Slip	0
T-shirt/Polo	0,03

Tableau 28: Electricité de repassage selon la catégorie de produits

IX. Etape 9 : la fin de vie

L'impact de la fin de vie dans le calcul du coût environnemental se décompose en deux modules :

- Le scénario proposé dans la V.1.3 du PEFCR Apparel & Footwear
- Le complément Fin de vie Hors Europe (voir Complément Hors Europe)

Scénarios considérés pour la fin de vie d'un vêtement :

- Recyclage (négligé)
- Décharge (incinération & mise en décharge)

Pour évaluer l'impact de l'incinération et de la mise en décharge, les procédés suivants sont pris en compte pour ne former qu'un seul procédé :

- Le transport
- L'incinération
- La mise en décharge

Méthode de calcul:

 $I_{total\ FDV} = I_{FDV\ hors\ voiture} \ + \ Complément\ FDVHE$

Avec:

 $I_{FDV\;hors\;voiture}$, l'impact du procédé Fin de Vie hors voiture, multiplié par la masse du vêtement

Complément FDVHE, le complément Fin de Vie hors Europe

06 Précisions méthodologiques

I. Transport

Le transport considéré correspond à l'ensemble des transports mobilisés sur la chaîne de valeur du vêtement. Entre chaque étape, la masse transportée à considérer est ajustée en fonction des pertes et s'exprime en tonnes. Une conversion est donc à prendre en compte par rapport à la masse, considérée en kilogramme, dans les autres parties des calculs.

Etape	De	Vers	Masse de produit considéré
1.	Origine géographique des matières premières	Origine géographique de la filature	Matière première
2.	Origine géographique de la filature	Origine géographique du tissage/tricotage	Fil
3.	Origine géographique du tissage/tricotage	Origine géographique de l'ennoblissement	Etoffe
4.	Origine géographique de l'ennoblissement	Origine géographique de la confection	Etoffe
5.	Origine géographique de la confection	Pays de l'entrepôt : France	Vêtement
6.	Pays de l'entrepôt : France	Magasin ou Point de retrait Pays : France	Vêtement

Tableau 29: Masse à considérer selon l'étape de transport

01) METHODE DE CALCUL

Impact du transport sur le cycle de vie

ImpactTransport = ImpacTansport1 + ... + ImpactTransport6

Impact pour une voie de transport donnée

3 voies de transport sont considérées. A chaque voie correspond un mode de transport unique :

- terrestre (camion)
- maritime (bateau)
- aérien (avion)

Pour chaque étape, le coût environnemental du transport pour une voie de transport i est calculé de la façon suivante :

Avec:

- Impact Transport_i: le coût environnemental du transport pour la voie i, exprimé en points d'impact Pts
- $Masse_i$: la masse de produit transportée, exprimée en tonnes. La masse à considérer est ajustée en fonction des <u>Pertes et rebut</u>.
- $Distance_i$: la distance parcourue pour la voie de transport i, exprimée en km (voir section 2) Distance entre pays)
- *Impact Procédé Transport* : le coût environnemental pour le mode de transport de la voie i, en point d'impact par tonne.km

Répartition entre voies de transport

La répartition des trois types de transport est ajustée en fonction des pays de départ et d'arrivée pour chaque étape de transport. L'impact du transport sur chaque étape se calcule comme une pondération des trois types de transport considérés :

$$ImpactTransport_i = a \times I_{A\acute{e}rien} + (1 - a) \times (t \times I_{Terrestre} + (1 - t) \times I_{Maritime})$$

Avec

- t, la part du transport terrestre rapportée au transport "terrestre + maritime"
- a, la part du transport aérien rapportée au transport "aérien + terrestre + maritime"

02) DISTANCES ENTRE PAYS

La distance pour chaque voie de transport est calculée en fonction du pays d'origines et de destination pour chaque étape de transport considérée. Toutes les distances entre pays sont indiquées en annexe 6.

Situation où le pays n'est pas proposé dans liste en annexe 1 :

Dans ce cas, il faut choisir la région du pays. Exemple pour le pays Allemagne \Rightarrow sélectionner la région Europe de l'Ouest.

Afin de définir les distances et modes de transport utilisés pour chaque région, un pays est défini en arrière-plan :

Europe de l'Ouest = Espagne

Europe de l'Est = République Tchèque

Asie = Chine

Afrique = Ethiopie

Amérique du Nord = Etats-Unis

Amérique latine = Brésil

Océanie = Australie

Moyen-Orient = Turquie

Le transport est ensuite calculé de la même façon que si ce pays était directement sélectionné.

Situation où le pays n'est pas connu

Sélectionner "Inconnu" ou "Inconnu (par défaut)"

Dans ce cas, l'Inde est utilisée en arrière-plan comme pays de référence pour définir les distances et voies de transport.

[Attention : le choix de l'option « pays inconnu » peut être mobilisée pour les matières premières et la filature mais elle ne doit pas l'être pour les étapes de tissage/tricotage, ennoblissement et confection dans la mesure où le paramètre correspondant est un paramètre devant obligatoirement être renseigné en application de l'article 7 de l'arrêté du 6 septembre 2025 relatif à la signalétique et à la méthodologie de calcul du coût environnemental des produits textiles d'habillement.]

Situation où deux étapes successives ont lieu dans le même pays

Si 2 étapes successives ont lieu dans un même pays, on fait l'hypothèse que le déplacement est fait à 100% par la voie terrestre avec une distance de 500 km.

03) REPARTITION ENTRE VOIE TERRESTRE ET VOIE MARITIME

La distance pour chaque voie de transport est calculée en fonction du pays d'origines et de destination pour chaque étape de transport considérée. La part du transport terrestre (t), par rapport au transport "terrestre + maritime", est établie comme suit :

Distance terrestre	t
<=500 km	100%
500 km <= 1000 km	90%
1000 km <= 2000 km	50%
2000 km <= 3000 km	25%
> 3000 km	0%

Tableau 30: Part du transport terrestre selon la distance à parcourir

Exemples:

t	Turquie	France	Espagne	Portugal
Turquie	100%			
France	25%	100%		
Espagne	0%	90%	100%	
Portugal	0%	50%	90%	100%

Tableau 31: Exemples de part de transport terrestre

"Pour un déplacement "Turquie-France", le transport (hors avion) sera fait à 25% de transport par voie terrestre (camion) et de 75% par voie maritime (bateau)"

04) PART DUTRANSPORT AERIEN

Une part de transport aérien est considérée, comme paramètre optionnel :

- Seulement pour le transport entre la confection et l'entrepôt
- Cette part n'est considérée que lorsque la confection est réalisée hors Europe ou Turquie. (Il est considéré que l'entrepôt est en France.)

La part de transport aérien (a) (par rapport au transport "aérien + terrestre + maritime)" est considérée comme suit pour la valeur par défaut :

- Si le coefficient de durabilité est > ou = 1
 - o 0% pour les pays situés en Europe ou Turquie,
 - o 33% pour les autres pays.
- Si le coefficient de durabilité est < 1
 - o 0% pour les pays situés en Europe ou Turquie,
 - o 100% pour les autres pays.

05) DISTRIBUTION

Pour la distribution, il est considéré une distance par défaut de 500 km, effectuée en camion entre un entrepôt situé quelque part en France et un magasin ou point de retrait plus proche du consommateur.

II. Electricité

La consommation d'électricité s'exprime en kilowatt.heures (kWh). Certains procédés nécessitent l'utilisation de l'unité mégajoule (MJ) pour la quantité d'électricité ; une conversion est alors appliquée (1 kWh = 3,6 MJ).

Deux scénarios existent pour modéliser la consommation d'électricité des procédés mobilisés :

- Scénario 1 : l'électricité est déjà intégrée dans le procédé mobilisé en tant que Flux Interne
- Scénario 2 : l'électricité n'est pas intégrée dans le procédé mobilisé et doit être intégrée en tant que Flux Externe (c'est par exemple le cas pour de nombreux procédés de l'étape Ennoblissement).

Dans ce cas précis, la quantité d'électricité nécessaire pour actionner le procédé mobilisé correspond au produit de la masse "sortante" du procédé mobilisé (ex : 0,5kg d'étoffe en sortie de l'étape Ennoblissement) avec le coefficient du flux externe d'électricité mobilisé (ex : 0,1 kWh / kg d'électricité pour le procédé de pré-traitement Désencollage).

Le flux externe d'électricité mobilisé correspond au mix électrique de la zone géographique. Au total, 20 scénarios sont proposés afin de répondre aux différents niveaux de maturité de traçabilité :

- Scénario 1 => origine inconnue (scénario par défaut) : lorsque que le pays n'est pas connu, la zone géographique "Inconnu" est choisie.
 - Ce choix ne peut être fait que pour l'étape de transformation de la filature, les autres étapes de transformation ont leur origine géographique comme paramètre obligatoire.
- Scénario 2 => sélection d'un Pays (8 options) ou d'une Région (11 options)
 Lorsque que le pays est connu, le choix se fait sur :
 - o le pays si ce dernier est disponible
 - o la région lorsque le pays n'est pas disponible

Régions	Pays
Europe de l'Ouest	France
Europe de l'Est	Inde
Asie	Chine
Moyen-Orient	Pakistan
Afrique	Turquie
Amérique latine	Vietnam
Amérique du Nord	Cambodge
Océanie	Maroc
	Tunisie
	Bangladesh
	Myanmar

Tableau 32: Liste des régions et pays disponibles

Concernant le mix électrique français, le procédé électricité est en basse tension pour l'étape d'utilisation alors que les autres étapes du cycle de vie utilisent de l'électricité en moyenne tension.

III. Chaleur

Le choix du procédé de chaleur se fait en fonction du pays. La consommation de chaleur s'exprime en mégajoules (MJ). Deux scénarios existent pour modéliser la consommation de chaleur des procédés mobilisés :

 Scénario 1 : la chaleur est déjà intégrée dans le procédé mobilisé en tant que Flux Interne Scénario 2 : la chaleur n'est pas intégrée dans le procédé mobilisé et doit être intégrée en tant que Flux Externe (c'est par exemple le cas pour de nombreux procédés de l'étape Ennoblissement).

Dans ce cas précis, la quantité de chaleur nécessaire pour actionner le procédé mobilisé correspond au produit de la masse "sortante" du procédé mobilisé avec le coefficient du flux externe de chaleur mobilisé. Deux régions sont disponibles :

Zone	Procédé chaleur	Sources de chaleur
Europe	Heat mix (Europe)	44% gaz naturel / 56%
Lorope	rieat mix (Lorope)	autres
Rest of the world	Heat mix (World)	23% gaz naturel / 77%
Rest of the world	rieat mix (vvond)	autres

Tableau 33: Procédés de chaleur disponibles

En compilant pour chaque zone (Europe et Monde) les sources de chaleur (gaz naturel vs autres sources) et leurs contributions au mix régional (ex : 44% gaz naturel vs 56% autres sources pour l'Europe), nous pouvons reconstituer l'impact de la consommation de chaleur industrielle au sein de chacune de ces zones.

IV. Taux de pertes et rebut

A chaque étape de la production, des pertes et rebut sont pris en compte. Les formules de calcul sont développées dans chaque paragraphe dédié au procédé en question.

CALCUL DES MASSES

Le calcul des masses se fait en remontant la chaîne de production : d'abord la masse du vêtement, puis la masse d'étoffe, puis la masse de fil, puis la masse de matière première. Pour remonter la chaîne de production, on déduit la masse entrante à partir de la masse sortante et du taux de perte T de l'étape en utilisant cette formule :

$$masse_{entrante} = \frac{masse_{sortante}}{1 - T}$$

V. Upcycling / Remanufacturage

L'upcycling (remanufacturage ; parfois appelé surcyclage) caractérise la transformation par le haut d'un objet textile d'une plus faible valeur (un vêtement usagé, des chutes de tissu, etc.). Cela correspond à revaloriser le textile afin de lui redonner vie (recyclage par le haut). Le remanufacturage consiste donc à développer des vêtements autour de stocks de matières déjà existantes. Cette pratique n'est donc pas adaptée aux grandes séries.

Dans le cadre du calcul du coût environnemental, un produit sera considéré comme remanufacturé, à partir de 90% de remanufacturage à produits finis déjà utilisés.

La méthode de calcul du coût environnemental offre la possibilité de supprimer tout ou partie des procédés mobilisés sur le cycle de vie du vêtement. Dès lors, un vêtement upcyclé peut être modélisé. Dans ce cas on considère que la fabrication du tissu initiale est « amortie », donc que son impact est nul, et seules les opérations liées au remanufacturage (transport, distribution) sont conservées.

Du fait des nombreuses possibilités de surcyclage, le calcul du coût environnemental doit refléter toutes les principales étapes du surcyclage.

Lorsque le paramètre « remanufacturage » est activé :

- Les étapes filature, tissage/tricotage et ennoblissement sont désactivées
- L'origine de la matière à renseigner correspond au pays dans lequel le tissu remanufacturé a été collecté
- La complexité de l'étape de confection est fixée par défaut au niveau « élevé » afin de traduire des opérations complexes qui peuvent être réalisées.

07 Durabilité d'un vêtement

La prise en compte de la durabilité doit permettre d'introduire une estimation du nombre de portées de chaque vêtement dans la modélisation du coût environnemental. Plus un vêtement est porté, plus son impact environnemental est faible.

I. Contexte

Deux principales dimensions sont généralement considérées pour apprécier la durabilité d'un vêtement :

- Sa durabilité physique : capacité du vêtement à résister à l'usure physique liée à son utilisation et son entretient
- Sa durabilité non physique : propension qu'aura le vêtement à être porté plus longtemps en fonction d'autres critères : réparabilité, attachement...

Ces deux dimensions sont mises en avant dans différents travaux et notamment à l'échelle européenne avec le PEFCR A&F.

Dans un premier temps, seule la durabilité non physique est considérée

II. Méthode de calcul

01) CALCUL DU COUT ENVIRONNEMENTAL

Pour chaque vêtement, un coefficient de durabilité est établi. Sa valeur est comprise entre 0,67 pour les produits les moins durables et 1,45 pour les produits les plus durables. Le coût environnemental est alors établi comme suit :

$$\label{eq:continuous} \textit{Co\^{u}t environnemental} = \frac{\textit{Somme des Impacts}}{\textit{C}_{\textit{durabilit\'{e}}}}$$

Avec:

Somme des Impacts, la somme des impacts du vêtement considéré sur l'ensemble de son cycle de vie. Pour la phase d'utilisation, on considère un nombre de portés et un nombre de cycles d'utilisation proportionnels au coefficient de durabilité. Plus un vêtement est durable, plus il est porté, plus il est entretenu, plus la somme des impacts qu'il génère est importante (sur une durée d'utilisation plus longue).

 ${\it Co\^{u}t\ environnemental}$, le coût environnemental ainsi considéré revient à considérer une unité fonctionnelle "utilisation du vêtement sur une durée de Xjours", où X est

la durée moyenne d'utilisation considérée pour la catégorie de vêtement considérée (cf : Tableau 27)

Exemple:

- o Si $C_{durabilit\acute{e}} = Coef_{min} = 0,67$, le coût environnemental est augmenté.
- o Si $C_{durabilit\acute{e}} = Coef_{max} = 1,45$, le coût environnemental est diminué.

02) CALCUL DU COEFFICIENT DE DURABILITE

Le coefficient de durabilité est établi à partir de 2 critères avec les Poids_critère :

Critère	Poids_critère

Incitation à la réparation	50%
Largeur de gamme	50%

Tableau 34: Répartition des deux critères du coefficient de durabilité extrinsèque

Chacune des deux composantes s'exprime à travers un indice (I) compris entre 0 et 1 et pouvant donc être exprimé en pourcentage (%). En intégrant les pondérations mentionnées ci-dessus, et les valeurs minimale ($Coef_{min}$) et maximale ($Coef_{max}$) du coefficient de durabilité $C_{durabilité}$ la formule permettant de l'établir est :

$$C_{Durabilit\acute{e}} = Coef_{min} + (Coef_{max} - Coef_{min}) \times \sum_{crit\grave{e}re} Poids_{crit\grave{e}re} \times I_{crit\grave{e}re}$$

Ou aussi:

$$C_{Durabilit\acute{e}} = 0.67 + (1.45 - 0.67) * (0.5 \times I_{incitation\ r\acute{e}paration} + 0.5 \times I_{largeur\ de\ gamme})$$

(A) Largeur de gamme

Définition

La largeur de gamme désigne le nombre maximal de références de produits neufs, y compris remanufacturés, proposées par une marque sur le segment de marché de la référence de produits considérée.

Précisions

Le canal de vente considéré est le site internet de la marque. En l'absence de vente en ligne sur le site de la marque, un canal de vente doit être choisi parmi les principaux.

Par exception, dans le cas d'une marque qui serait principalement distribuée via une plateforme en ligne, sa largeur de gamme est fixée à la valeur par défaut de 100 000 références par segment.

Une marque est considérée comme étant principalement distribuée via une plateforme en ligne dès lors que cette dernière constitue son canal de vente principal, c'est-à-dire le canal via lequel la marque effectue la majorité de ses ventes.

Si une marque commercialisée sur un site multi-marques s'est acquittée elle- même de ses obligations en matière de responsabilité élargie du producteur (REP) et dispose à ce titre d'un identifiant unique (IDU), et si elle n'est pas vendue à titre principal sur ce site, c'est le nombre de références de la marque sur son site internet propre et non celui du site multi-marques qui est comptabilisé.

Si cette marque ne dispose pas d'identifiant unique, sa largeur de gamme est fixée à la valeur par défaut de 100 000 références.

5 segments de marché sont considérés sont : femme, homme, enfant, bébé, sous-vêtements. L'introduction de ces 5 segments de marché vise à éviter un effet de distorsion qui pénaliserait une marque couvrant l'ensemble des segments de marché par rapport à une autre marque qui ne couvrirait qu'un ou plusieurs segments par exemple que le prêt à porter femme. A l'intérieur de ces segments de marché, ne sont pas considérés les références qui ne s'adresseraient qu'à un sous-ensemble spécifique des clients potentiels. Il s'agit par exemple des références spécifiques aux grandes tailles, aux femmes enceintes, aux personnes en situation de handicap, ... L'objectif est d'approximer le choix proposé à chaque consommateur : homme, femme, enfant ou bébé.

Le segment de marché « sous-vêtements » couvre tous les vêtements intimes : lingerie, les pièces de dessous (boxer, slip, caleçon, culotte, ...), les pyjamas et autres articles homewear, les articles de bain.

A comptabiliser

Chemises en soie (non couvert par le cadre réglementaire en l'absence de données pour la soie)

Soutien gorges

A ne pas comptabiliser

- Accessoires non majoritairement textiles: casquettes, chapeaux, serretêtes, lanières
- Vêtements pour animaux
- Les références qui ne s'adresseraient qu'à un sous-ensemble spécifique des clients potentiels (femmes enceintes, personnes handicapées, grande taille...)
- Vêtements de sports, soumis à la REP
- Maroquinerie, tote bags et vêtements en cuir
- Chaussures, chaussons

Tableau 35: Produits à comptabiliser dans le calcul de la largeur de gamme

Exemple : le site C commercialise la marque A (2000 références), la marque B (3000 références) et la marque C (4000 références). La marque A et la marque B disposent par ailleurs de leur site Internet en propre. La marque A propose 2500 références sur A.fr, la marque B propose 3500 références sur B.fr. Les largeurs de gamme à considérer sont alors :

o Marque A: 2500

Marque B: 3500Marque C: 4000

	Marque A	Marque B	Marque C	Total site
Site A.fr	2500 réf.			2500 réf.
Site B.fr		3500 réf.		3500 réf.
Site C.fr	2000 réf.	3000 réf.	4000 réf.	9000 réf.
Largeur de gamme à considérer	2500 réf.	3500 réf.	4000 réf.	

Tableau 36: Exemple de mesure de largeur de gamme

Par "référence", on entend généralement une suite de lettres ou de chiffres figurant sur la page produit, et correspondant à une couleur donnée d'un produit donné. Ce terme peut correspondre à la notion d'unité de gestion de stock (UGC ou SKU pour Stock Keeping Unit) ou encore de référence couleur.

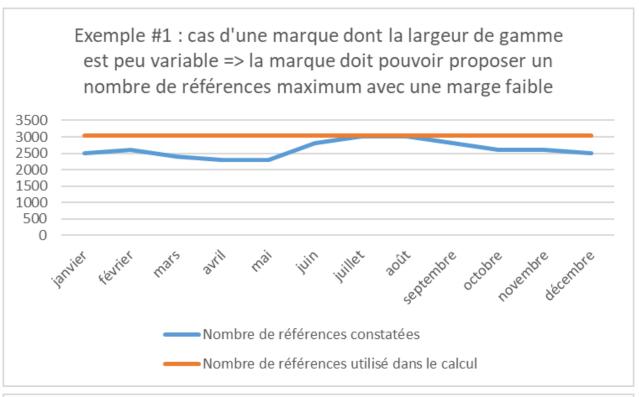
Une référence peut être déclinée en plusieurs tailles. On compte alors bien une seule référence pour l'ensemble des tailles proposées. Certaines références peuvent concerner spécifiquement certaines tailles. C'est par exemple le cas pour les grandes tailles. Sur l'illustration ci-après, chaque ligne correspond à une référence, indépendamment de la gamme de tailles couvertes.

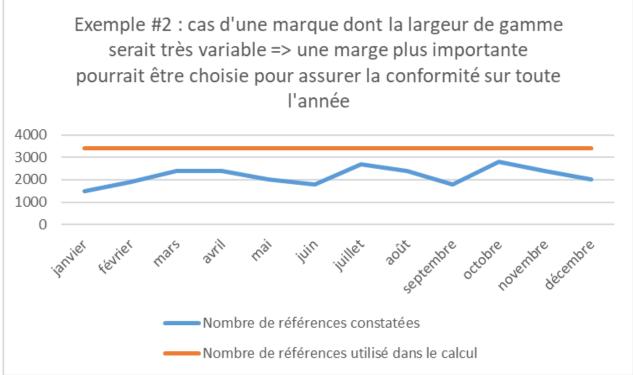
	XS à XL	XXL à XXXXL	Prise en compte dans la largeur de gamme
Référence #1	Oui	Oui	1 référence
Référence #2	Oui	Non	1 référence
Référence #3	Non	Oui	Non (sauf si la marque cible prioritairement et majoritairement les grandes tailles)

Tableau 37: Prise en compte des références taille dans la mesure de la largeur de gamme

Seules les références correspondant à du textile d'habillement doivent être comptabilisées. Les chaussures ou les sacs, par exemple, ne doivent pas être comptabilisés. Les références correspondant à du textile d'habillement mais qui pourraient ne pas être couvertes par le cadre réglementaire (ex : un pull en cachemire) doivent bien être comptabilisées (cf. tableau 35 ci-dessus).

Le nombre de références à renseigner doit être le nombre maximum de références commercialisées un même jour sur l'ensemble de l'année civile. Ainsi, en cas de contrôle à une date donnée, il doit toujours être observé un nombre de références commercialisées inférieur à la valeur renseignée pour calculer l'indice "largeur de gamme". Il n'est pas attendu de la marque qu'elle déclare le nombre exact de références, lequel n'est connu qu'à la fin de l'année. Elles proposent un nombre en s'engageant à ne pas commercialiser simultanément plus de références. Si une marque n'a pas la capacité d'anticiper précisément le nombre de références qu'elle pourrait commercialiser sur l'année, elle doit donc considérer une marge qu'il lui revient de choisir. Deux illustrations sont proposées ci-après.



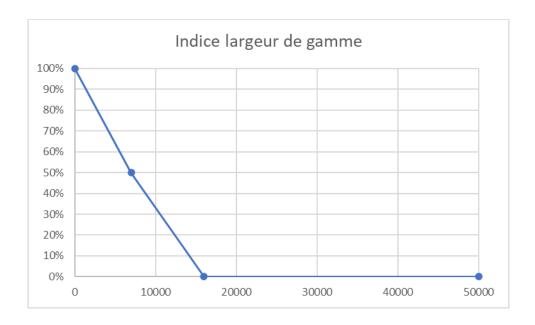


Formule de calcul

L'indice "largeur de gamme" prend les valeurs suivantes :

- o 100% lorsque le nombre de références par segment est inférieur à 1 000
- o 50% pour 7 000 références par segment
- o 0% lorsque le nombre de références par segment est supérieur à 16 000

 Entre ces différents points, l'évolution de l'indice est linéaire (cf. schéma ciaprès)



(B) <u>Incitation à la réparation</u>

Incitation à la réparation (1/2)

Définition

L'incitation à la réparation, pour sa première composante, s'appuie sur le rapport entre le coût moyen de réparation et un prix de vente de référence. Ce paramètre est spécifique à chaque produit.

Précisions

Le prix de vente considéré est celui proposé sur le canal de vente de référence, tel que défini dans la section relative à l'indice "largeur de gamme". Le prix de vente considéré est le prix TTC et hors promotions et soldes.

Le coût moyen de réparation considéré, pour chaque catégorie de produit, est précisé dans le Tableau 38. Il s'appuie sur l'Etude I e fonds réemploi-réutilisation et réparation de la filière TLC.

Catégorie de produit	Prix moyen de réparation
Chemises	10€
T-shirts	10€
Pulls	15€
Vestes	31€
Pantalons	14€
Jupes	19€
Chaussettes	9€
Sous-vêtements	9€
Accessoires	9€

Tableau 38: Prix moyen de réparation pour chaque catégorie de produit

Formule de calcul

L'indice "incitation à la réparation", pour sa première composante, prend les valeurs suivantes :

- 100% si le coût de réparation représente moins de 33% du prix neuf de référence
- 0% si le coût de réparation représente plus de 100% du prix neuf de référence
- o Entre ces deux points, l'évolution de l'indice est linéaire

Application au cas du T-shirt, avec un coût moyen de réparation de 10€ :



Incitation à la réparation (2/2)

Définition

Ce critère n'est pas considéré pour les références de produits neufs, y compris remanufacturés dont les marques sont des PME et TPE.

Le critère « service de réparation » est considéré comme rempli dès lors qu'une marque propose un service de réparation, au moins pour ses produits, labellisé par un écoorganisme de la filière à responsabilité élargie des producteurs de textile, linge, chaussure (TLC).

Précisions

Outre le rapport entre le coût de réparation et le prix neuf, la mise à disposition d'un service de réparation est de nature à augmenter la probabilité qu'un vêtement soit réparé.

Formule de calcul

Une PME est une entreprise dont l'effectif est inférieur à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total de bilan n'excède pas 43 millions d'euros (définition réglementaire du décret n°2008-1353 du 18 décembre 2008)

Lorsqu'un vêtement est commercialisé par une marque qui n'est pas une PME ou une TPE, l'indice "incitation à la réparation" est composé :

- à 66% de l'indice résultant de la partie 1/2, c'est à dire l'indice établi à partir du rapport entre le coût de réparation et le prix neuf
- o à 33% à partir de la partie 2/2, c'est à dire la fourniture d'un service de réparation ou de garantie

Lorsqu'un vêtement est commercialisé par une marque qui est une PME ou une TPE, l'indice "incitation à la réparation" est composé :

o à 100% de l'indice résultant de la partie 1/2, c'est à dire l'indice établi à partir du rapport entre le coût de réparation et le prix neuf

La partie 2/2 prend les valeurs suivantes :

- o 0% si la marque ne propose pas de service de réparation ou de garantie respectant les exigences minimales
- o 100% si la marque dispose d'au moins un service de réparation en propre, labellisé par l'éco-organisme de la filière TLC dans le cadre du bonus réparation.

Formule résultante, lorsqu'un vêtement est commercialisé par une grande entreprise :

Incitationréparation =
$$0,66 \times I_{\frac{1}{2}} + 0,33 \times I_{\frac{2}{3}}$$

08 Application à l'affichage environnemental

I. Paramétrage

La méthodologie de calcul du coût environnemental peut être utilisée en mobilisant des paramètres très différents : masse du vêtement, catégorie, matières, origines, grammage, prix de référence, délavage, transport par avion, ...

Sur le plan réglementaire, 2 types de paramètres sont à distinguer :

- o Les paramètres obligatoires, nécessaires au calcul du coût environnemental
- Les paramètres optionnels, pouvant être précisés dans le cadre du calcul du coût environnemental mais pour lesquels une valeur par défaut est proposée

Paramètre	Statut	Commentaire
Catégorie de produit	Obligatoire	
Masse du produit fini	Obligatoire	
Caractère remanufacturé ou non du produit fini	Optionnel	Valeur par défaut : non remanufacturé
Nombre de références dans le segment - Durabilité	Optionnel	Valeur par défaut : 100 000 références
Prix de référence - Durabilité	Optionnel	Valeur par défaut précisée pour chaque catégorie de produit (cf. annexe 2, champ : "Prix par défaut").
Entreprise et service de réparation - Durabilité	Optionnel	Valeur par défaut : "Grande entreprise sans service de réparation".
Nature et pourcentage des matières premières	Obligatoire	Les matières qui représentent au moins 2% de la masse totale du produit et 5% de l'impact total doivent être déclarées.
Origine géographique des matières premières	Optionnel	Valeur par défaut dépendant de chaque matière (cf. annexe 3).
Origine géographique de la filature	Optionnel	Valeur par défaut correspondant à « Pays Inconnu ».
Origine géographique du tissage/tricotage	Obligatoire	
Origine géographique de l'ennoblissement	Obligatoire	
Type d'impression et pourcentage de surface imprimée- Ennoblissement	Optionnel	A sélectionner pour les vêtements imprimés
Origine géographique de la confection	Obligatoire	
Application d'un procédé de	Optionnel	A sélectionner pour les produits

délavage		délavés.
Part de transport aérien	Optionnel	La valeur par défaut découle de l'origine géographique de la confection et du coefficient de durabilité.
Liste des accessoires	Optionnel	Une valeur par défaut est attachée au choix de catégorie de produit

Tableau 39: Statut des différents paramètres de calcul

II. Marge d'erreur

Pour le calcul du coût environnemental, il est possible d'utiliser un outil qui applique la présente méthodologie et reprend les données de la Base Empreinte, comme l'outil Ecobalyse. Or, la reproduction d'un outil de calcul peut générer un léger taux d'écart dans la valeur résultante, de l'ordre du pourcent, compte tenu notamment de pratiques différentes en matière d'arrondis. En cas de recalcul dans le cadre du contrôle d'un coût environnemental affiché, ces écarts sont a priori admissibles, pour autant qu'ils ne reflètent pas de biais systématiques et intentionnels, auquel cas la responsabilité de l'auteur du calcul pourrait être engagée. En toute hypothèse, ces écarts ne constituent pas une tolérance au sens réglementaire.

III. Mises à jour

La notice méthodologique est appelée à évoluer en fonction de l'avancement des travaux de modélisation, avec toutefois le souci de stabilité du référentiel méthodologique auquel se réfère l'arrêté du 6 septembre 2025 relatif à la signalétique et à la méthodologie de calcul du coût environnemental des produits textiles d'habillement.

Version	Date	Commentaires
V1.0	1 ^{er} octobre 2025	



Liberté Égalité Fraternité

09 Annexes

Annexe 1 : Valeurs spécifiques par pays et région

Nom	Mix éléctrique	Chaleur	Taux de pollution aquatique
Pays inconnu (par défaut)	Électricité moyenne tension, Inde	Mix chaleur (Monde)	37
Région - Europe de l'Ouest	Électricité moyenne tension, Europe	Mix chaleur (Europe)	5
Région - Europe de l'Est	Électricité moyenne tension, République Tchèque	Mix chaleur (Europe)	5
Région - Asie	Électricité moyenne tension, Asie	Mix chaleur (Monde)	37
Région - Afrique	Électricité moyenne tension, Afrique	Mix chaleur (Monde)	37
Région - Moyen-Orient	Électricité moyenne tension, Moyen-Orient	Mix chaleur (Monde)	19
Région - Amérique Latine	Électricité moyenne tension, Amérique latine	Mix chaleur (Monde)	19
Région - Amérique du nord	Électricité moyenne tension, Amérique du nord	Mix chaleur (Monde)	37
Région - Océanie	Électricité moyenne tension, Australie	Mix chaleur (Monde)	37
Myanmar	Électricité moyenne tension, Myanmar	Mix chaleur (Monde)	37
Bangladesh	Électricité moyenne tension, Bangladesh	Mix chaleur (Monde)	37
Chine	Électricité moyenne tension, Chine	Mix chaleur (Monde)	19
France	Electricité moyenne tension, France	Mix chaleur (Europe)	5
Inde	Électricité moyenne tension, Inde	Mix chaleur (Monde)	37
Cambodge	Électricité moyenne tension, Cambodge	Mix chaleur (Monde)	19
Maroc	Électricité moyenne tension, Maroc	Mix chaleur (Monde)	19
Pakistan	Électricité moyenne tension, Pakistan	Mix chaleur (Monde)	37
Tunisie	Électricité moyenne tension, Tunisie	Mix chaleur (Monde)	19
Turquie	Électricité moyenne tension, Turquie	Mix chaleur (Monde)	19
Vietnam	Électricité moyenne tension, Viet Nam	Mix chaleur (Monde)	19

Annexe 2 : Paramètres par catégories de produits

T-shirt / Polo	Boxer / Slip (tricoté)	Pull	Pantalon / Short	Manteau / Veste	Maillot de bain	Jupe / Robe	Jean	Chemise	Chaussettes	Caleçon (tissé)	Produit(s) concerné(s)
3 boutons en plastique		5 boutons en plastique		5 boutons en plastique, 1 zip long	1 bouton plastique	1 zip court, 1 bouton en plastique	1 bouton en métal, 1 zip court	11 boutons en plastique	vs .	2 boutons en plastique	Produit(s) Accessoires concerné(s) par défaut
40	45	35	40	30	40	40	40	40	35	45	Titrage
200	180	250	250	450	220	200	250	200	250	180	Grammage
37,0	37,5	40,5	46,3	62,5	40,7	37,0	46,3	37,0	40,5	37,5	Densité de fils
0,0018	0,002	0,0102	0,004	0,015	0,004	0,007	0,004	0,006	0,002	0,002	Volume
Tricotage moyen	Tricotage moyen	Tricotage moyen	Tissage	Tissage	Tricotage moyen	Tissage	Tissage	Tissage	Tricotage Fully fashioned / Seamless	Tissage	Étoffe
4302	4902	3970	4389	2708	4339	4426	4508	4426	3307	4860	Duites.m
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	Stocks dormants
Faible	Faible	Faible	Moyenne	Elevée	Faible	Faible	Moyenne	Faible	Très faible	Faible	Stocks Confection dormants (complexité)
15	15	15	30	60	15	15	30	15	5	15	Confection (# minutes)
15	15	20	20	20	15	20	22	20	2	15	Confection (taux de perte)
45	60	85	70	100	30	70	70	40	50	60	Nombre de jours porté
12	₽	И	ω	20	1	ω	ω	2	2	1	Utilisations avant lavage
45	60	17	23	v	30	23	23	20	25	60	Cycles d'entretien
0,03	0	0	0,07	0,01	0	0,02	0,07	0,05	0	0	Repassage
Utilisation: Impact hors repassage (T-shirt)	Utilisation: Impact hors repassage (Pull)	Utilisation: Impact hors repassage (Pull)	Utilisation: Impact hors repassage (Pantalon)	Utilisation: Impact hors repassage (Manteau)	Utilisation: Impact hors repassage (Pull)	Utilisation: Impact hors repassage (Jupe)	Utilisation: Impact hors repassage (Jean)	Utilisation: Impact hors repassage (Chemisier)	Utilisation: Impact hors repassage (Pull)	Utilisation: Impact hors repassage (Pull)	Procédé d'utilisation hors- repassage
30	30	30	30	25	30	12	30	12	30	30	Séchage électrique
40	0	0	63	5	0	18	63	70	0	0	Repassage (part)
0,043	0	0	0,072	0,067	0	0,075	0,072	0,043	0	0	Repassage Repassage (part) (temps)
10	4	20	20	40	15	15	20	15	4	4	Prix par défaut
10	9	15	14	31	9	19	14	10	9	9	Coût de réparation

Annexe 3 : Paramètres par matières

Elasthane (Lycra) Roylique Royliqu	Nom	Procédé	Source	Origine	Recyclée?	Complément Microfibres	Procédé de fabrication du fil	Procédé de recyclage	Origine géographique	CFF: Coefficient d'allocation	CFF: Rapport de qualité
Activique Production de piute, routissage Ecoinvent Salatie Salati	Elasthane (Lycra)	Elasthane(Lycra)	Custom		non	-820	Filage	N/A	Asie - Pacifique	0	0
Production de polypropylène, granulés, a.9.1 d'origine végétale non -250 Filage N/A Asie-Pacifique 0 0 0 Production de PET, granulés, 3.9.1 synthétique non -820 Filage N/A Europe 0 0 0 Production de PET, granulés, 3.9.1 synthétique non -820 Filage Production de PET, recyclé, granulés, amorphe 3.9.1 synthétique oui -820 Filage N/A Asie-Pacifique 0 0 0 Production de PET, recyclé, granulés, amorphe 3.9.1 synthétique oui -820 Filage N/A Asie-Pacifique 0.5 1 Nylon Production de PET, recyclé, granulés, amorphe synthétique oui -820 Filage N/A Asie-Pacifique 0.5 1 Nylon Production de pet recyclé synthétique oui -820 Filage N/A Europe 0 0 0 Lin Production de fibres de lin, rouissage Ecoinvent 3.9.1 d'origine végétale d'origine animale d'origine animale d'origine animale d'origine animale d'origine animale d'origine animale coton recyclé (déchets de production de fibres de coton bio 3.9.1 d'origine végétale non -250 Filature N/A Asie-Pacifique 0 0 0 Coton Production de fibres de coton bio 3.9.1 d'origine végétale non -250 Filature N/A Asie-Pacifique 0 0 0 Coton recyclé (déchets Production de chanvre Ecoinvent 3.9.1 d'origine végétale non -250 Filature N/A Asie-Pacifique 0 0 0 Coton recyclé (déchets Production de coton recyclé (déchets Origine végétale d'origine végétale non -250 Filature N/A Asie-Pacifique 0 0 0 Coton recyclé (déchets Production de coton recyclé (déchets Origine végétale d'origine végétale non -250 Filature N/A Asie-Pacifique 0 0 0	Acrylique				non	-820	Filage	N/A	Asie - Pacifique	0	0
Polyester Broduction de PET, granulés, a 3.9.1 synthétique non -820 Filage Production de PET granulés, and amorphe non -820 Filage Production de PET granulés, and amorphe non -820 Filage Production de PET recyclé, granulés, amorphe non -820 Filage N/A Asie - Pacifique 0.5 1 Polyester recyclé Production de PET recyclé, granulés, amorphe non -820 Filage N/A Asie - Pacifique 0.5 1 Nylon Production de nylon 6-6 Ecoinvent 3.9.1 Matière anturelle d'origine valetale non -820 Filage N/A Europe 0.5 1 Lin Production de fibres de lin, rouissage 1.9.1 Matière naturelle d'origine animale d'origine valetale d'origine animale d'origine valetale d'origine vegetale d'origine végetale	Jute	Production de jute, rouissage			non	-250	Filature	N/A	Asie - Pacifique	0	0
Polyester Production de PET, granules, amorphe Production de PET recyclé, granulés, amorphe Production de public de Recinvent amorphe Production de nylon 6-6 Ecoinvent 3.9.1 Matière synthétique N/A Production de nylon 6-6 Ecoinvent 3.9.1 Lin Production de fibres de lin, rouissage Ecoinvent 3.9.1 Matière naturelle d'origine animale Coton Production de fibres de coton bio Coton biologique Production de fibres de coton bio Chanvre Production de fibres de coton bio Fibre de viscose Fibre de viscose Production de coton recyclé (déchets)	Polypropylène				non	-820	Filage	N/A	Europe	0	0
Nylon Production de nylon 6-6 Ecoinvent 3.9.1 synthétique non -820 Filage N/A Europe 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Polyester				non	-820	Filage	recyclé, granulés,	Asie - Pacifique	0	0
Lin Production de fibres de lin, rouissage Ecoinvent Ja.9.1 synthétique non -820 Filage N/A Europe 0 0 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Polyester recyclé				oui	-820	Filage	N/A	Asie - Pacifique	0.5	1
Laine par défaut Laine par défaut Laine nouvelle filière Custom Matière naturelle d'origine animale d'origine végétale d'origine végétale non -390 Filature N/A Asie - Pacifique 0 0 0 Coton biologique Production de fibres de coton bio Saigne végétale Coton biologique Production de fibres de coton bio Saigne végétale d'origine végétale non -250 Filature Production de coton recyclé (déchets de production) Filature N/A Asie - Pacifique 0 0 0 Coton biologique Production de fibres de coton bio Saigne végétale d'origine végétale non -250 Filature N/A Asie - Pacifique 0 0 Chanvre Production de chanvre Ecoinvent 3.9.1 Matière naturelle d'origine végétale non -250 Filature N/A Asie - Pacifique 0 0 Coton biologique Fibre de viscose Ecoinvent 3.9.1 Matière naturelle d'origine végétale non -250 Filature N/A Asie - Pacifique 0 0 Coton recyclé (déchets Production de coton recyclé (déchets Production de coton recyclé (déchets Production de coton pion Asie - Pacifique O O Coton recyclé (déchets Production de ribres de coton de coton recyclé (déchets Production de ribres de coton de coton recyclé (déchets Production de ribres de coton de coton recyclé (déchets Production de r	Nylon	Production de nylon 6-6			non	-820	Filage	N/A	Europe	0	0
Laine par defaut Laine par defaut Laine nouvelle filière Custom Matière naturelle d'origine animale non -390 Filature N/A Asie-Pacifique 0 0 Coton Production de fibres de coton Substitute Production de fibres de coton bio Coton biologique Production de fibres de coton bio Substitute Matière naturelle d'origine végétale d'origine végétale N/A Asie-Pacifique 0 0 0 Chanvre Production de chanvre Ecoinvent 3.9.1 Matière naturelle d'origine végétale non -250 Filature N/A Asie-Pacifique 0 0 0 Coton recyclé (déchets Production de coton recyclé (déchets	Lin	Production de fibres de lin, rouissage			non	-250	Filature	N/A	Europe	0	0
Coton Production de fibres de coton Sant d'origine animale d'origine animale d'origine végétale non coton biologique Production de fibres de coton bio Sant d'origine végétale non coton biologique Production de fibres de coton bio Sant d'origine végétale non coton biologique Production de coton precyclé (déchets de production) Sant d'origine végétale non coton biologique Production de chanvre Production de chanvre Sant d'origine végétale non coton biologique Production de chanvre Sant d'origine végétale non coton coton biologique Production de chanvre Sant d'origine végétale non coton coton de coton precyclé (déchets Production de coton precyclé (dechets Production de coton precyclé (dechets Production de co	Laine par défaut	Laine par défaut	Woolmark		non	-390	Filature	N/A	Asie - Pacifique	0	0
Coton biologique Production de fibres de coton bio Coton biologique Production de chanvre Production de chanvre Fibre de viscose Fibre de viscose Production de coton recyclé (déchets de production) Matière naturelle d'origine végétale non -250 Filature N/A Asie - Pacifique 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Laine nouvelle filière	Laine nouvelle filière	Custom		non	-390	Filature	N/A	Asie - Pacifique	0	0
Coton biologique Production de fibres de coton bio 3.9.1 d'origine végétale non -250 Filature N/A Asie-Pacifique 0 0 Chanvre Production de chanvre Ecoinvent 3.9.1 d'origine végétale non -250 Filature N/A Asie-Pacifique 0 0 Viscose Fibre de viscose Ecoinvent 3.9.1 Matière artificielle d'origine organique non -330 Filature N/A Asie-Pacifique 0 0 Coton recyclé (déchets Production de coton recyclé (déchets Production de coton recyclé (déchets Production de coton recyclé (déchets Cuttom Matière naturelle oui 3.50 Filature N/A France 0.8 0.5	Coton	Production de fibres de coton			non	-250	Filature	coton recyclé (déchets de	Asie - Pacifique	0	0
Viscose Fibre de viscose Ecoinvent 3.9.1 d'origine végétale non -250 Filature N/A Asie-Pacifique 0 0 Watière artificielle d'origine organique non -330 Filature N/A Asie-Pacifique 0 0 Coton recyclé (déchets Production de coton recyclé (déchets Custom Matière naturelle oui 250 Filature N/A France 0.8 0.5	Coton biologique	Production de fibres de coton bio			non	-250	Filature	N/A	Asie - Pacifique	0	0
Viscose Fibre de viscose Fibre de viscose Coton recyclé (déchets Production de coton recyclé (déchets Production de coton recyclé (déchets Cutom Matière naturelle Qui 250 Filature N/A Asie - Pacifique 0 0 0	Chanvre	Production de chanvre			non	-250	Filature	N/A	Asie - Pacifique	0	0
	Viscose	Fibre de viscose		d'origine	non	-330	Filature	N/A	Asie - Pacifique	0	0
post-consonination) post-consonination d origine vegetale	Coton recyclé (déchets post-consommation)	Production de coton recyclé (déchets post-consommation)	Custom	Matière naturelle d'origine végétale	oui	-250	Filature	N/A	France	0.8	0.5
Cotonrecyclé (déchets de production) Production de coton recyclé (déchets de production) Custom Matière naturelle d'origine végétale oui -250 Filature N/A Espagne & France 0.8 0.5			Custom		oui	-250	Filature	N/A	Espagne & France	0.8	0.5

Annexe 4 : Paramètres des accessoires

Nom	Éléments
Bouton en métal	0.003kg de Laiton
Bouton en plastique	0.001kg de Production de PET, granulés, amorphe
Zip court	0.01kg de Laiton
Zip long	0.05kg de Laiton

Annexe 5 : Procédés

Nom	Source	Catégories	Unité	Électricité	Chale ur	Pertes	Densit é
Acier (faiblement allié)	Ecoinven t 3.9.1	Matériau, Type de matériau:metal	kg	0	0	0	0
Apprêts chimiques	Custom	Transformation	kg	0.6	13.5	0	0
Blanchiment	Custom	Transformation, Type de matériau:organic_fiber s	kg	0.2	5.4	0	0

Dégraissage	Custom	Transformation, Type de matériau:organic_fiber s	kg	0.3	13.5	0	0
Délavage chimique, procédé majorant, traitement inefficace des eaux usées	Base Impacts 2.01	Transformation	kg	1.81388888888888 9	37.81	0	0
Désencollage	Custom	Transformation	kg	0.1	3.2	0	0
Elasthane (Lycra)	Custom	Matériau, Matériau textile	kg	0	0	0	0
Electricité basse tension, France	t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Electricité moyenne tension, France	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Fibre de viscose	Ecoinven t 3.9.1	Matériau, Matériau textile	kg	0	0	0	0
Filage (40 Nm)	Custom	Transformation, Type de matériau:synthetic_fib ers	kg	1.36	0	3	0
Filature conventionnelle (40 Nm)	Custom	Transformation, Type de matériau:organic_fiber s	kg	3.64	0	12	0
Filature non conventionnelle (40 Nm)	Custom	Transformation, Type de matériau:organic_fiber s	kg	1.82	0	12	0
Fin de vie hors voiture (transport en camion, incinération, mise en décharge)	Custom	Fin de vie	kg	0	0	0	0
Impression (pigmentaire)	Custom	Transformation	m2	0	0	0	0
Impression fixé- lavé (colorants)	Custom	Transformation	m2	0	0	0	0
Impression fixé- lavé, procédé représentatif, traitement moyen des eaux usées	Base Impacts 2.01	Transformation	m2	1.45	8.72	0	0
Impression pigmentaire, procédé représentatif, traitement moyen des eaux usées	Base Impacts 2.01	Transformation	m2	1.2666666666666666666666666666666666666	7.25	0	0
Laine nouvelle filière	Custom	Matériau, Matériau textile	kg	0	0	0	0
Laine par	Woolma	Matériau, Matériau	kg	0	0	0	0
défaut Laiton	rk Ecoinven t 3.9.1	textile Matériau, Type de matériau:metal	kg	0	0	0	0
Lavage (fibres synthétiques)	Custom	Transformation, Type de matériau:synthetic_fib ers	kg	0.2	10.8	0	0
Mercerisage	Custom	Transformation	kg	0.1	2.7	0	0

Mix chaleur (Europe)	Custom	Énergie	MJ	0	0	0	0
Mix chaleur (Monde)	Custom	Énergie	MJ	0	0	0	0
Production de PET recyclé, granulés, amorphe	Ecoinven t 3.9.1	Matériau, Matériau textile	kg	0	0	0	0
Production de PET, granulés, amorphe	Ecoinven t 3.9.1	Matériau, Matériau textile, Type de matériau:synthetic_fib ers	kg	0	0	0	0
Production de chanvre	Ecoinven t 3.9.1	Matériau, Matériau textile	kg	0	0	0	0
Production de coton recyclé (déchets de production)	Custom	Matériau, Matériau textile, Type de matériau:organic_fiber s	kg	0	0	0	0
Production de coton recyclé (déchets post- consommation)	Custom	Matériau, Matériau textile, Type de matériau:organic_fiber s	kg	0	0	0	0
Production de fibres de coton	Ecoinven t 3.9.1	Matériau, Matériau textile, Type de matériau:organic_fiber s	kg	0	0	0	0
Production de fibres de coton bio	Ecoinven t 3.9.1	Matériau, Matériau textile, Type de matériau:organic_fiber s	kg	0	0	0	0
Production de fibres de lin, rouissage	Ecoinven t 3.9.1	Matériau, Matériau textile	kg	0	0	0	0
Production de jute, rouissage	Ecoinven t 3.9.1	Matériau, Matériau textile	kg	0	0	0	0
Production de nylon 6-6	Ecoinven t 3.9.1	Matériau, Matériau textile	kg	0	0	0	0
Production de plexiglas (Polyméthacryla te de méthyle)	Ecoinven t 3.9.1	Matériau, Matériau textile	kg	0	0	0	0
Production de polypropylène, granulés	Ecoinven t 3.9.1	Matériau, Matériau textile	kg	0	0	0	0
Teinture en continu	Ecobalys e	Transformation	kg	0.8	16.2	0	0
Teinture en discontinu	Ecobalys e	Transformation	kg	1.2	32.4	0	0
Teinture fibres cellulosiques	Custom	Transformation	kg	0	0	0	0
Teinture fibres synthétiques	Custom	Transformation	kg	0	0	0	0
Teinture moyenne	Ecobalys e	Transformation	kg	1	24.3	0	0
Tissage (40Nm et 250 g/m2)	Custom	Transformation, Type de matériau:synthetic_fib ers, Type de matériau:organic_fiber s	kg	5.82	0	6.25	0
Tissage (habillement)	Custom	Transformation	kg	0	0	6.253	0
Transport en camion non spécifié France	Base Impacts 2.01	Transport	t·km	0	0	0	0
Transport en voiture jusqu'au point de collecte précalculé pour la fin de vie	Base Impacts 2.01	Transport	Item(s)	0	0	0	0

Tricotage circulaire	Custom	Transformation	kg	1.1808361111111112	0	3.4000000000000 04	0
Tricotage fully- fashioned	Custom	Transformation	kg	1.684563888888889	0	0.5	0
Tricotage moyen (mix de métiers circulaire & rectiligne)	Custom	Transformation	kg	2.4	0	5.446	0
Tricotage rectiligne	Custom	Transformation	kg	1.165	0	4.003	0
Tricotage seamless	Custom	Transformation	kg	3.6697777777777 76	0	0.5	0
Utilisation: Impact hors repassage (Chemisier)	Custom	Utilisation	kg	0.2248666666666 666	0	0	0
Utilisation: Impact hors repassage (Jean)	Custom	Utilisation	kg	0.2851666666666666666666666666666666666666	0	0	0
Utilisation: Impact hors repassage (Jupe)	Custom	Utilisation	kg	0.2248666666666 666	0	0	0
Utilisation : Impact hors repassage (Manteau)	Custom	Utilisation	kg	0.268416666666666 7	0	0	0
Utilisation: Impact hors repassage (Pantalon)	Custom	Utilisation	kg	0.2851666666666666666666666666666666666666	0	0	0
Utilisation : Impact hors repassage (Pull)	Custom	Utilisation	kg	0.2851666666666666666666666666666666666666	0	0	0
Utilisation : Impact hors repassage (Robe)	Custom	Utilisation	kg	0.2248666666666 666	0	0	0
Utilisation : Impact hors repassage (T- shirt)	Custom	Utilisation	kg	0.2851666666666666666666666666666666666666	0	0	0
transport aérien long-courrier	Ecoinven t 3.9.1	Transport	t∙km	0	0	0	0
transport ferroviaire	Ecoinven t 3.9.1	Transport	t∙km	0	0	0	0
transport maritime	Ecoinven t 3.9.1	Transport	t∙km	0	0	0	0
transport	Ecoinven t 3.9.1	Transport	t⋅km	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Afrique	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Albanie	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Amérique du nord	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Amérique latine	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0

Électricité moyenne tension, Asie	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Australie	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Bangladesh	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Brésil	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Cambodge	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Chine	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Espagne	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Europe	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Inde	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Italie	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Kenya	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Maroc	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Moyen- Orient	t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Myanmar	t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Nouvelle- Zélande	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Pakistan	t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Pérou	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, République Tchèque	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Sri Lanka	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0

Électricité moyenne tension, Tunisie	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Turquie	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, USA	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Viet Nam	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0
Électricité moyenne tension, Éthiopie	Ecoinven t 3.9.1	Énergie	kWh	0	0	0	0

Annexe 6: Distances entre pays

Les Pays sont identifiés par leur code ISO 3166-1 alpha-2. Les données sont exprimées en km pour chaque voie de transport :

- « road » terrestre (camion)

- « sea » : maritime (bateau)

- « air » : aérien (avion)

Exemple:

La distance Allemagne - Espagne est de :

- 1759 km par voie terrestre (camion)
- 2363km par voie maritime (bateau)
- Et 1585 km par voie aérienne (avion)

ź	SN	₹	Ŧ	Į	RO					ĸ		Z	MA	듯	줖	Æ	p	z	폰	<u>ب</u>	GB	¥		ES				2	요	界	맖	BB	Ą	≥
	Ш		R 1						L			_			L								_	_	Ш			_	_		L			F
8531 5		9196 5	298 12	1243 14	687 13	2378 16	1223 13	4631 9	11236 14		1673 14			7084 6	8658 5	4787 10	628 14	5830 7	667 13	280 13	2183 15	1554 15	4067 10	2031 15	1804 12	1397 14	1034 14	7191 7	1169 14	9502 15	1647 14	6663 7	13795	13
5581 1	15230 13	5735	12498 5	14660 7	13468 6	16170 8	13879 6	9206 2	14861 17	4049 11	14840	6603	15943 9	6747 2	5361 1	10562 6	14404 7	7969 1	13861 6	13592 6	15287 8	15244	10908 5	15822 8	12522 5	14648	14200 6	7469 1	14773 7	15822 16	14998 7	7294		13795 6
1892	13103	3154	5397	7771	6224	8996	6586	2090	17872 1		7547	849		2113	1995	6149	7221	1413	6604	6520	8011	7982	5804	8658		7356	6914	1894	7508	16009	7704		7294 1	6663
9462 1	-	9731 1	2750 1	1913	1638 1	1569	1118	5838 1	10170			8414 1		8495 1	9655 1	6383 1	1114	7123 1	1245	1927	539	557	5686 1	1355	3440 1	352	827	7776 1	517	8804		7704 1	14998 1	1647
17869	Ė	18453	_		10041	7318	9871		2302 1					15184	17829	10366	9012	14772	9702	9602	8658	8401	10497	7627		9122	9489	16580	8857		8804	16009	15822 1	9502
9315	8012 1	9724		1446	1307	1539	1030	5569	10364 1			8253		8155	9485	5868	600	6828	912	1443	1051	474	5177	1241			634	7738		8857 1	517	7508	14773	1169
2107	11611	2006	6090	8417	6603	9276	6718		17233 1		7578	1594	9604	3956	2437	7866	7630	3210	6920	7132	7930	8189	7413	8976	7052	7460	7105		7738	16580	7776	1894	7469 1	7191
8703	8254	9090	1950	1829	823	2171	404	5017	10958		747	7645	2604	7668	8881	5811	796	6298	452	1301	1290	1091	5080	1875	2814	483		7105	634	9489	827	6914	14200 :	1034
9121	7806	9427	2426	1888	1303	1839	771	5486	10518		280	8070	2403	8149	9310	6177	953	6772	918	1677	817	759	5463	1585	3201		483	7460	451	9122	352	7356	14648	1397
7860	10943	8955	1410	2155	2154	3769	2900	3911	12094		3477	6832	3424	5816	7896	3002	2346	4836	2387	1525	3978	3246	2266	3445		3201	2814	7052	2939	10025	3440	5984	12522	1804
10499	7651	10965	3329	1333	2442	347	2271	6654	9226	19814	1577	9430	892	9090	10649	6054	1439	7860	2081	2231	1564	826	5469		3445	1585	1875	8976	1241	7627	1355	8658	15822	2031
7430	13111	8954	3447	4138	4392	5751	5148	4130	12787	14348	5736	6596	5174	4745	7337	774	4577	4404	4649	3789	6225	5437		5469	2266	5463	5080	7413	5177	10497	5686	5804	10908	4067
9787	7700	10166	2799	1459	1775	1090	1471	6038	9891	19162	772	8725	1667	8604	9959	6097	931	7291	1383	1812	935		5437	826	3246	759	1091	8189	474	8401	557	7982	15244	1554
9712	6997	9841	3240	2384	2113	1674	1487	6219	9876	18529	543	8684	2456	8924	9926	6919	1651	7519	1734	2462		935	6225	1564	3978	817	1290	7930	1051	8658	539	8011	15287	2183
8399	9452	9133	1125	1288	816	2578	1453	4467	11394	17632	1953	7328	2559	6863	8513	4512	881	5638	903		2462	1812	3789	2231	1525	1677	1301	7132	1443	9602	1927	6520	13592	280
8425	8706	8920	1508	1715	400	2406	556	4657	11270	17842	1192	7359	2699	7264	8587	5388	731	5920		903	1734	1383	4649	2081	2387	918	452	6920	912	9702	1245	6604	13861	667
3099	13554	4551	4531	6806	5522	8207	6034	1313	16929	12016	7004	2193	8132	1502	3083	4736	6436		5920	5638	7519	7291	4404	7860	4836	6772	6298	3210	6828	14772	7123	1413	7969	5830
9070	8599	9633	1909	1036	1030	1782	1152	5217	10665	18450	1198	7999	1977	7708	9214	5269		6436	731	881	1651	931	4577	1439	2346	953	796	7630	600	9012	1114	7221	14404	628
7635	13701	9257	4219	4740	5145	6313	5898	4664	12668	13760	6446	6894	5666	4818	7500		5269	4736	5388	4512	6919	6097	774	6054	3002	6177	5811	7866	5868	10366	6383	6149	10562	4787
349	13914	2050	7389	9757	8211	10986	8539	4062	19657	9258	9487	1242	11068	2712		7500	9214	3083	8587	8513	9926	9959	7337	10649	7896	9310	8881	2437	9485	17829	9655	1995	5361	8658
2900	15018	4646	5805	7922	6865	9436	7437	2794	17483	10769	8396	2467	9229		2712	4818	7708	1502	7264	6863	8924	8604	4745	9090	5816	8149	7668	3956	8155	15184	8495	2113	6747	7084
10957	8064	11609	3681	1326	3001	875	3007	7012	8852	19001	2438	9886		9229	_	5666			2699	2559	2456	1667		892		2403	2604	9604	2000	7061	2219	9077	15943	2441
1072	13181	2366	6208	8590	6988	9763	7299	2931	18535	10483	8245		9886	2467	1242	6894	7999	2193	7359	7328	8684	8725	6596	9430	6832	8070	7645	1594	8253	16857	8414	849	6603	7459
9288	7526	9526	2697	2072	1570	1789	973	5711	10330	18451		8245		8396	9487	6446	1198	7004	1192	1953	543	772	5736	1577	3477	280	747	7578	633	9002	221	7547	14840	1673
9416		8996			17469	19775	17693	13234	10917		18451	10483		10769	9258	13760	18450	12016	17842	17632	18529	19162	14348	19814		18410	18081	10977	18714	12462	18671	11246	4049	17843
19308						8885	11288	15861			10330				19657	12668			11270	11394		9891		9226					10364	2302	10170	17872	14861	11236
3981	_				4263	6999	4738		15861					3 2794	4062	3 4664	5217	1313	4657	4467		6038		6654				3318	5569	13927	5838	2090	9206	4631
8351						2559	w	4738	11288		1 973				8539					1453		3 1471	5148						1030	7 9871	3 1118	6586	13879	1223
1 10830		_		5 1633	2775	9	2559		8885				7 875		_	8 6313	2 1782			3 2578		1 1090	8 5751					8 9276	1539	1 7318	8 1569	5 8996	9 16170	3 2378
0 8057				3 1902	u	2775	9 761	9 4263	5 11653					6865	6 8211	3 5145	2 1030	7 5522	6 400			0 1775	1 4392	7 2442				6 6603	9 1307	8 10041	9 1638	6 6224	0 13468	8 687
7 9658		_	0 2386	2	1902	5 1633	1 2186	3 5696	3 10173	_				5 7922	1 9757	5 4740		2 6806	0 1715	6 1288	3 2384	5 1459	2 4138	2 1333				3 8417	7 1446	1 8321	8 1913	4 7771	8 14660	7 1243
8 7278	6 10173	0 8076		2386	1130	3676	1853	6 3342	3 12519	ы				2 5805	7389	0 4219	1909		.5 1508	8 1125	3240	9 2799	8 3447	3329				.7 6090	16 2359	1 10704	.3 2750	1 5397	0 12498	1298
78 1776	73 12130	ดี	8076	_		76 11256	53 8698	12 5083	17677)8 2366)5 4646	39 2050	19 9257	9633)8 8920	25 9133	10 9841	99 10166	17 8954	29 10965	10 8955	26 9427	9090	90 2006	59 9724	04 18453	50 9731	97 3154	98 5735	98 9196
76 13565	30	12130	ы	_	08 9053	56 7388	98 8321	83 12357	77 5746	_					50 13914	57 13701		_		33 9452	41 6997	66 7700	54 13111	65 7651	_			06 11611	24 8012	53 6877	31 7527	54 13103	35 15230	96 9174
65	13565	30	-	-	153 8057	_	21 8351	57 3981	46 19308		26 9288		_		14 349		99 9070		06 8425	152 8399	97 9712		.11 7430	51 10499)12 9315	17869	27 9462	.03 1892	30 5581	.74 8531

Annexe 6.2 : Distances entre pays par voie terrestre

≨ 8	₹ ₹	큤	Į	8	먹	₽	Ŗ	PE	NZ	2	M	MA	돗	줖	쥬	=	Z	Ξ	GR.	GB	æ	Ξ	ES	EG	DE	Ω	2	오	BR	BE	В	Ą	Ą	
28284	9180	1440		827	2976	1449	5206			1833	8956		7083	28956		727	19036	806	454	2516	1867		2656	1806	1542	1208	23104	1462		1834	7722			Ą
																																		ě
2595	3149	6187		7612	28617	21191	2596			24550	1197		2120	2706		22265	1503	21384	7611	25647	25449		27584	5974	23859	22476	2936	24084		24871			7722	2
11504	9713	2970		1743	1653	1157	6727			285	27581		8493	31204		1220	23253	1287	2252	631	634		1425	3440	407	892	8582	574			24871		1834	85
								3429																										5
30136	9706	2581		1464	1657	1171	6338			717	27285		8153	30890		672	22263	1010	1893	1245	538		1440	2939	478	772	8598			574	24084		1462	9
2644	2006	7258		7629	10173	7418	4492			8424	1983		3963	3100		8870	4758	7860	22976	9159	9005		9977	7039	8243	7931		8598		8582	2936		23104	2
10866	9074	2176		962	2363	445	5936			826	25678		7668	29303		1024	20861	511	1488	1522	1206		2133	2816	551		7931	772		892	22476		1208	27
11179	9410	2645		1448	1987	833	6322			304	26529		8148	30150		1127	22231	991	1967	1030	858		1759	3202		551	8243	478		407	23859		1542	Ę
7849	8940	1413	2152	2158	3763	2903	3903			3477	6821	3418	5813	7886	3015	2346	4828	2390	1527	3977	3245	2275	3441		3202	2816	7039	2939		3440	5974		1806	G
33893	10945	3773		2756	417	2540	7520			1657	31035		9083	34608		1672	25614	2317	3085	1923	912			3441	1759	2133	9977	1440		1425	27584		2656	5
			5406									17569			1025									2275										Ξ
31498	10148	2971		1991	1150	1619	6728			861	28649		8599	32255		1030	23612	1534	2283	1152			912	3245	858	1206	9005	538		634	25449		1867	표
12050	9823	3601		2370	2146	1744	7299			824	17771		8921	20261		1837	15450	1923	2901		1152		1923	3977	1030	1522	9159	1245		631	25647		2516	GB.
27961	9116	1377		1061	3380	1670	5142			2237	8896		6862	28604		2008	18596	1013		2901	2283		3085	1527	1967	1488	22976	1893		2252	7611		454	ę
27749	8904	1725		469	2649	690	5482			1321	24876		7265	28482		1051	19629		1013	1923	1534		2317	2390	991	511	7860	1010		1287	21384		806	Ŧ
11470	4544	15041		18494	26702	19639	2263			23104	3109		1509	11851		20303		19629	18596	15450	23612		25614	4828	22231	20861	4758	22263		23253	1503		19036	Z
30110	9616	2527		1521	2012	1370	6283			1353	27229		7705	30814			20303	1051	2008	1837	1030		1672	2346	1127	1024	8870	672		1220	22265		727	Ξ
			6470									13755										1025		3015										ŕ
530	2051	25323		27502	35536	11145	15555			12146	1909		2710			30814	11851	28482	28604	20261	32255		34608	7886	30150	29303	3100	30890		31204	2706		28956	
2898	4644	5807		6867	9428	7439	2804			8394	2471			2710		7705	1509	7265	6862	8921	8599		9083	5813	8148	7668	3963	8153		8493	2120		7083	F
			1910												13755							17569		3418										MA
1468	2362	7455		8880	31937	24130	3795			27032			2471	1909		27229	3109	24876	8896	17771	28649		31035	6821	26529	25678	1983	27285		27581	1197		8956	M
11359	9509	2936		1770	1880	997	6556				27032		8394	12146		1353	23104	1321	2237	824	861		1657	3477	304	826	8424	717		285	24550		1833	2
																																		NZ
																													3429					P
14986 10339 34821 26785	5075	3741		5131	7837	5579				6556	3795		2804	15555		6283	2263	5482	5142	7299	6728		7520	3903	6322	5936	4492	6338		6727	2596		5206	곳
10339	8682	2364		1068	2771		5579			997	24130		7439	11145		1370	19639	690	1670	1744	1619		2540	2903	833	445	7418	1171		1157	21191		1449	2
34821	11236	4079		3085		2771	7837			1880	31937		9428	35536		2012	26702	2649	3380	2146	1150		417	3763	1987	2363	10173	1657		1653	28617		2976	PT
26785	8593	1392			3085	1068	5131			1770	8880		6867	27502		1521	18494	469	1061	2370	1991		2756	2158	1448	962	7629	1464		1743	7612		827	8
												1910			6470							5406		2152										Z
24341	8062			1392	4079	2364	3741			2936	7455		5807	25323		2527	15041	1725	1377	3601	2971		3773	1413	2645	2176	7258	2581		2970	6187		1440	Ħ
1776		8062		8593	11236	8682	5075			9509	2362		4644	2051		9616	4544	8904	9116	9823	10148		10945	8940	9410	9074	2006	9706		9713	3149		9180	₹
																																		S
	1776	24341		26785	34821	10339	14986			11359	1468		2898	530		30110	11470	27749	27961	12050	31498		33893	7849	11179	10866	2644	30136		11504	2595		28284	ź

Annexe 6.3 : Distances entre pays par voie maritime

N	S	W	ŦR	Ā	RO	뭐	2		유	NZ	Z	M	MA	두	줖	Æ	=	Z	Ξ	GR.	æ	æ	Ξ.	ES	EG	믔	CZ	S	오	累	쮸	В	Ą	₽	
12715	11289	1414:	1617	1188	1668	3088	6662	7953	12940	20022	5089	10636	2746	8079	11995	7427	550	7642	806	1067	4777	4913	4175	4263	1954	5604	1058	17249	1753	9115	4931	10086	15203		₽
	9 25624	1 836	7 14143	8 15591	8 15267	8 17678	21252	3 11173	15097	2 3897		5 8885	5 17336	_	5 6964	Ť	15670	2 9770	-		7 19367						-	9 11574	3 16482	5 19187	1 19609	5 8753	w	15203	A
	4 26331	3 6137	3 9114	1 10538	7 1021	8 12625	2 15859	3 5582	7 22667	7 12094	9 14626	5 1170	6 12282	8 2322	4 3990	8 7099	0 10617	0 4187			7 14313	3 14450	8 6105				8 11088	4 9244	2 11509	7 19020	9 14433	ω	8753	3 10086	В
•	1 10088	7 18424	4 6091	8 4327	4 5997	5 2170	5 1967	2 12337	7 11475	4 24282	5 378	14919	2 2524		16277	Ē	7 5302	7 11944	_	-	3 1254	_	5 8503		_			4 21532	9 4476	3 8236	w	14433		5 4931	BE
2 20931	8 7499	4 22010	1 10337	7 8573	7 10235	0 6759	7 10001	7 16457	5 6907			9 19506	4 6422	_	7 20106	1 14094	2 9548	4 16189			4 8049	4 8315	3 12738			3 9006		2 25166	5 8596	01	8236	3 19020		1 9115	界
Ė	10768	15338	2445	1621	2886	2873	2101	9210	12410	20024	4785	11966	2203		13190	1 8691	3 2237	7827			4325	4362	3515			5202	1 2634	18473	0.	8596	4476	11509	_	1753	유
4704	27066	3214	16189	. 17637	17313	19724	. 23298	12627	19362	11949		9348			5771	. 14016		11274			21412	21549	13204			22240	18166		18473	25166	21532	9244	11574	17249	S
13893	12246	15030	2690	2154	2484	4350	7377	8905	13816	19719	6262	11661	3729	9125	13074	8383	694	8601	1440	1517	5802	5769	5210	5124	2925	6680		18166	2634	10074	5953	11088	16168	1058	Ω
17810	10775	19132	6799	5034	6705	2878	1926	13063	12183	24989	666	15627	3232	13118	16985	12677	6009	12651	6325	6104	1954	1391	9211	2363	6944		6680	22240	5202	9006	893	15141	20194	5604	PE
10877	13398	12199	894	2342	2017	4429	8002	6019	14235	18060	6429	8694	4086	6185	10052	5633	2421	5718	2727	1462	6117	6254	2277	5604		6944	2925	15307	3229	10472	6237	8208	13291	1954	EG
16469	10045	17791	5458	3694	5364	1428	3421	11764	11052	23649	1848	14286	1891	11773	15644	11276	4669	11311	4984	4764	1597	1672	7870		5604	2363	5124	20899	3724	7695	1655	13824	18853	4263	ES
8775	15663	10097	3203	4608	4284	6695	10269	3903	16547	15958	8696	6592	6353	4081	7950	3501	4687	3649	4994	3728	8384	8520		7870	2277	9211	5210	13204	5515	12738	8503	6105	11158	4175	=
17119	9031	18391	6108	4344	6014	2187	2456	12403	11541	24299	876	14936	2541	12427	16294	11768	5319	11961	5634	5414	1298		8520	1672	6254	1391	5769	21549	4362	8315	674	14450	19503	4913	¥
16983	9622	18305	5972	4207	5878	2051	2590	12186	10755	24162	1439	14800	2404	12291	16158	11800	5182	11824	5497	5277		1298	8384	1597	6117	1954	5802	21412	4325	8049	1254	14313	19367	4777	GB
12327	12560	13649	1180	1592	684	3589	7162	7460	13440	19510	5589	10144	3246	7635	11502	7034	1534	7169	1841		5277	5414	3728	4764	1462	6104	1517	16808	2269	9642	5396	9658	14711	1067	GR
13593	12780	14915	2534	1909	2441	3809	7383	8653	13661	20775	5810	11410	3467	8901	12768	8264	787	8434		1841	5497	5634	4994	4984	2727	6325	1440	18023	2590	9854	5617	10924	15977	806	Ŧ
6845	19102	8167	6670	8049	7724	10287	13409	2181	19978	14067	12136	4625	9793	2146	6020	5186	8128		8434	7169	11824	11961	3649	11311	5718	12651	8601	11274	7827	16189	11944	4187	9770	7642	Z
13286	12465	14609	2228	1594	2135	3632	7067	8398	13346	20469	5494	11104	3152	8595	12462	8012		8128	787	1534	5182	5319	4687	4669	2421	6009	694	17716	2237	9548	5302	10617	15670	550	=
9523	18244	10975	6539	7964	7637	10348	13374	5622	19703	14149	12260	7556	9726	4966	8841		8012	5186	8264	7034	11800	11768	3501	11276	5633	12677	8383	14016	8691	14094	11951	7099	10608	7427	Ā
1333	23101	2698	10934	12382	12058	14470	18043	7489	19933	9625	16470	4093	14127	3913		8841	12462	6020	12768	11502	16158	16294	7950	15644	10052	16985	13074	5771	13190	20106	16277	3990	6964	11995	Ĩ
4738	19570	6060	7107	8515	8191	10602	14176	3516	20454	11960	12603	2780	10260		3913	4966	8595	2146	8901	7635	12291	12427	4081	11773	6185	13118	9125	9168	9342	16831	12410	2322	7678	8079	돗
14952	9509	16274	3941	2176	3847	716	4290	10112	10243	22131	2717	12769		10260	14127	9726	3152	9793	3467	3246	2404	2541	6353		-		3729	19381	2203	6422	2524	12282	17336	2746	MA.
4918	26435	6240	9576	11024	10700	13111	16685	6039	22663	12179	15112		12769			7556	11104	4625	11410	10144	14800	14936	6592	14286	8694	15627	11661	9348	11966	19506	14919	1170	8885	10636	3
	8929	18617	6284	4520	6190	2363	1751	12646	11668	24474		15112	2717			12260		12136	5810		1439	876	8696			666					378	14626	19919	5089	Z
	15880	9133		20389		22474	26047	15659	10704		24474	12179			9625	14149	20469	14067			24162	24299	15958					11949		21910	24282	12094	3897	20022	Z
	6145	17843	14093	12370	14041	10365	13290	20542		10704	11668	22663	10243	20454	19933	19703	13346	19978			10755	11541						19362	12410	6907	11475	22667	15097	12940	PE
	18630	9491	6925	8350	8220	9374	8175		20542	15659	12646	6039	10112									12403	3903	11764	6019			12627	9210	16457	12337	5582	11173	7953	못
	11832	19839	7857	6093	7763	3936		8175	13290	26047	1751	16685	4290	14176		13374	7067	13409	7383	7162	2590	2456	10269	3421	8002	1926	7377	23298	2101	10001	1967	15855	21252	6662	₽
	9419	16718	4284	2519	4189		3936	9374	10365	22474	2363	13111	716	10602	14470	10348	3632	10287	3809	3589	2051	2187	6695	1428	4429	2878	4350	19724	2873	6759	2170	12625	17678	3088	먹
	13161	14205	1721	2192		4189	7763	8220	14041	20065	6190	10700	3847	8191	12058	7637	2135	7724	2441	684	5878	6014	4284	5364	2017	6705	2484	17313	2886	10235	5997	10214	15267	1668	R
	11491	14529	2276		2192	2519	6093	8350	12370	20389	4520	11024	2176	8515	12382	7964	1594	8049	1909	1592	4207	4344	4608	3694	2342	5034	2154	17637	1621	8573	4327	10538	15591	1188	ī
11743	13255	13081		2276	1721	4284	7857	6925	14093	18942	6284	9576	3941	7107	10934	6539	2228	6670						5458	894	6799	2690	16189	2445	10337	6091	9114	14143	1617	₹
1732	19856		13081	14529	14205	16718	19839	9491	17843	9133	18617	6240	16274	6060	2698	10975		8167		13649	18305	18391			12199			3214	15338	22010	18424	6137	8363	14141	W
22368		19856	13255	11491	13161	9419	11832	18630	6145	15880	8929	26435	9509	19570	23101	18244	12465	19102			9622	9031	15663			10775	12246	27066	10768	7499	10088	26331	25624	11289	S
	22368	1732	11743	13207	12883	15294	18868	8308	19411	9484	17295	4918	14952	4738	1333	9523	13286	6845	13593	12327	16983	17119	8775	16469	10877	17810	13893	4704	14198	20931	17102	4815	7676	12715	ž